

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERRI DE TIZI-OUZOU
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences
de Gestion
Département des Sciences commerciales



Mémoire de Fin

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en Science commercial

Option : Finance et commerce international

Le déficit de la balance des paiements : risque et perspective

Réalisé par :
Ouguemat yasmine
Oumani feriel

Dirigé par :
M^{me} : Sidi mammar lydia

Année universitaire 2020/2021

Sommaire

Introduction générale

Chapitre I : Cadre théorique et conceptuel

Section 01 : Notions de base sur la balance des paiements

Section 02 : Le régime de change : définition et classifications

Section 03 : La relation entre le taux de change et la balance des paiements.

Chapitre II : Le marché pétrolier et ses compartiments

Section 01 : La place du secteur des hydrocarbures en Algérie

Section 02 : Structure de l'économie Algérienne et les chocs pétroliers (1962-1980)

Chapitre III : Analyse du choc pétrolier de 2014

Section 01 : Prix du pétrole et indicateurs économiques en Algérie (2000 – 2014)

Section 02 : Impact du choc pétrolier sur indicateurs économiques en Algérie 2014-2018

Section 03 : Les mesures pris par l'Algérie pour réduire la chute du prix du pétrole

Conclusion

Conclusion générale.

Remerciement

Dédicace

Liste des figure et tableaux

Sommaire

introduction générale

Chapitre 1 : Balance des paiements et taux de change : Cadre théorique et conceptuel7

Introduction8

Section 1 : Notions de base sur la balance des paiements.....9

1. Définition de la balance des paiements9

2. Les règles d'élaboration de la balance des paiements9

2.1. La contrepartie9

2.2. La double écriture.....10

2.3. La chronologie.....10

3. Les principales rubriques de la BDP10

10

**3.1. Le compte des transactions courantes (Balance Courante)
.....10**

3.1.1. Les biens10

3.1.1.1. Les marchandises.....11

3.1.1.2. Avitaillement11

3.1.1.3. Le travail à façon et réparations.....11

3.1.2 Les services11

3.1.2.1. Les transports11

3.1.2.2. Les services de communication.....11

3.1.2.3. Les services d'assurance.....12

3.1.2.4. Les services financiers12

3.1.2.5. Les services informatiques et d'information.....	12
3.1.2.6. Les services de construction.....	12
3.1.2.7. Les redevances et droit de licence.....	12
3.1.2.8. Les autres services aux entreprises.....	12
3.1.2.9. Les services personnels, culturels et créatifs.....	13
3.1.2.10. Les services des administrations publiques.....	13
3.1.3. Les revenus.....	13
3.1.3.1 .Les rémunérations des salariés.....	13
3.1.3.2. Les revenus d'investissements.....	13
3.1.4. Les transferts courants.....	14
3.1.4.1.Les transferts courants des administrations publiques.....	14
3.1.4.2.Les transferts des autres secteurs.....	14
3.2. Le compte de capital.....	14
3.2.1. Les transferts en capital.....	15
3.2.2. Les acquisitions et les cessions d'actifs non financiers.....	15
3.3. Le compte financier (Le compte des opérations financières)	15
3.3.1 Les investissements directs.....	15
3.3.2 Les investissements de portefeuille.....	16
3.3.3 Les produits financiers dérivés.....	16
3.3.4. Les avoirs de réserve (bruts)	16
3.3.5 Les autres investissements.....	16

3.4 Erreurs et omissions (ajustement)	17
4 .Les principaux soldes de la BDP	17
4.1 Le solde commercial (Balance Commerciale)	17
4.2 Le solde des biens et services	17
4.3.Le solde des opérations courantes (Compte Courant)	17
4.4. Le solde des opérations courantes et compte de capital (solde des opérations non financières)	18
4.5. Le solde à financer	18
4.6. Le solde de la Balance globale	18

Section2 : le régime de change : définition et classifications.....18

1.Definition	18
2.Type deregime de change	19
2.1. Le régime de change fixe	19
2.1.1 Les avantages du régime de change fixe	19
2.1.2 Les inconvénients du régime de change fixe	20
2.2. Le régime de change flottant	20
2.2.1 Les avantages du régime de change flottant	20
2.2.2 Les inconvénients du régime de change flottant	20
2.3 - Typologie des régimes de change (Triangle de Mundell)	21

3. Les différentes cotations des taux de change.....	23
3.1 La cotation à l'incertain.....	23
3.2 La cotation au certain.....	23
3.3 La cotation croisée.....	23
4. Les types de taux de change.....	24
4.1. Les taux de change bilatéraux	24
4.1.1. Le taux de change nominal (TCN).....	24
4.1.2. Taux de change réel (TCR).....	24
4.2. Les taux de change effectifs.....	25
4.2.1. Le taux de change effectif nominal (TCEN)	25
4.2.2. Taux de change effectif réel (TCER).....	25
5. Les déterminants du taux de change.....	25
5.1. Le taux d'inflation.....	26
5.2. La parité des pouvoirs d'achat (PPA).....	26
5.3 Le taux d'intérêt.....	27
5.4 Le solde de la balance commerciale.....	27
6. Le marché des changes	27
6.1 Le fonctionnement du marché des changes.....	28
6.1.1 Les intervenants sur le marché des changes	28
7. Le risque de change	29
7.1. La naissance du risque de change	29
7.1.1 La position de change	29
7.1.2 Risque de change et exportations.....	30
7.1.3 Risque de change et importations.....	30
7.2. Les différents risques de change.....	30
7.2.1 Le risque de transaction.....	30
7.2.2 Le risque comptable.....	31
7.2.3 Le risque économique.....	31

SECTION 3 : Taux de change et balance des paiements : interdépendances et impacts.....32

1.Impact du taux de change sur l'économie d'un pays et sa balance des paiements.....32

1.1 Importance relative de la valeur externe de la monnaie.....32

1.1.1 Les effets d'une dépréciation (ou dévaluation)33

1.2 Le solde de la balance des paiements sur le taux de change.....33

1.2.1 Le solde extérieur sur le taux de change.....33

1.2.2 Effets des flux financiers sur le taux de change34

Concluions..... 35

Chapitre II : L'économie algérienne et hydrocarbures : évolutions et vulnérabilité....36

Introduction37

Section 1 : prix du pétrole et marché pétrolier : fondamentaux et mécanismes....38

1.Définition du pétrole.....38

2.Utilisation du pétrole.....38

3.les fondamentaux du marché pétrolier38

3.1. Les facteurs réels39

3.2.Les facteurs financiers40

3.2.1.La spéculation sur le marché a terme41

3.2.2.Le taux de change euro /dollar42

4.Les derminants du prix du pétrole sur le marché pétrolier42

4.1.Les nouveaux modes de commercialisation43

4.2.Les déterminants du prix du pétrole a court terme43

5.Imoprtance du prix du pétrole43

6.Choc pétrolier et contre choc pétrolier44

6.1.Choc pétrolier44

6.2.Contre choc pétrolier45

Section 2 : la place du secteur des hydrocarbures en Algérie45

1. La production du pétrole en Algérie	45
2. Le classification des réserves de pétrole en Algérie.....	47
2.1. Les reserves potentielles	47
2.2. Les réserves prouvés	48
2.3.L'exportation du pétrole	49
3.Algerie et chocs pétroliers : historiques et évolutions	50
3.1. La période post –indépendance (1962-1971).....	50
3.2. Le contre choc pétrolier de 1986.....	50
3.3.La réformes de 1982.....	51
3.4.La reformes de 1986.....	52
4.Le commerce extérieur a partir de 1990.....	55
4.1.l.Le rééchelonnement et les programme de stabilisation d'ajustement....	55
4.1.1.La période 1991-1994.....	55
4.1.2.L'ajustement structurel et l'ouverture(1994-1998).....	55
5.Les réserves de change en Algérie	56
6.Reformes économique du au programme d'ajustement structuel.....	57
Conclusion.....	59

Chapitre III :Analyse du déficit extérieur issue du choc pétrolier de 2014 /2015.....60

Introduction	61
Section 01: Prix du pétrole et indicateurs économiques en Algérie 2000-2014.....	62
1.1.le prix du pétrole et le PIB en Algérie.....	62
1.2. Les prix de pétrole et le commerce extérieur de l'Algérie (2000-2014).....	64
1.3. Prix du pétrole et les réserves de change.....	65
1.4.Le prix de pétrole et le taux de change.....	66
1.5. Prix du pétrole et budget de l'Etat en Algérie (2000-2014).....	67
1.6.Prix de pétrole et l'inflation.....	69
1.7. le prix du pétrole et le taux du chômage.....	71
1.8.La situation de FRR durant la période 2000-2014.....	72
Section 02 : Impact du choc pétrolier sur indicateurs du commerce extérieur en Algérie(2014-2018)	73
2.1. Impact du choc sur le PIB.....	73

2.2.Impact du choc sur le commerce extérieur.....	74
2.3. Impact du choc sur le taux de change	76
2.4.Impact du choc sur le budget de l'Etat.....	77
2.5.Impact du choc sur l'inflation.....	78
2.6.Impact du choc le taux du chômage.....	79
2.7. Impact du choc sur le fonds de régulation des recettes (FRR)	80
Section 3 : Les mesures apportés par les pouvoirs public pour faire face a la crise en algérie.....	82
3.1.Assainissement bugétaire : mobilisation de ressorses supplémentaires et réduction des dépenses	82
3.1.1. L'emprunt national pour la croissance économique.....	82
3.1.2.Renforcer les obstacles à l'importation.....	83
3.1.3.Rationalisation des dépenses	83
3.1.4.Mobiliser d'avantage de recceete hors hydrocarbures en élargissemnt l'assiette fiscale	84
3.2.politique monétaire expansive axée sur la recherche durefinancement.....	85
3.3. Le recours au financement non conventionnel	86
3.4. Les perpectives future pour sortir de la trappe aux hydrocarbures	88
Conclusion.....	89

Table des matières

DEDICACES

Je rends grâce à Dieu qui nous a fourni le courage pour mener à bien notre travail malgré les obstacles rencontrés.

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents. Aucune dédicace ne saurait exprimer mon respect, mon amour éternel et ma considération pour les sacrifices que vous avez consenti pour mon instruction et mon bien être. Je vous remercie pour tout le soutien et l'amour que vous me portez depuis mon enfance et j'espère que votre bénédiction m'accompagne toujours

A ma chère sœur Souad et son époux, ainsi leurs fils Islem et Ayoub

Mon frère Mehdi et son épouse, ainsi leur enfants Amel et Adem

Sans oublier mes frères Remdane et Zino.

A mon mari Toufik qui m'a soutenu tout au long mon cursus universitaire

A mon fils Amir mon rayon de soleil

A mon binôme et cher amie Yasmine

A toute personne ayant participé au cours de la réalisation de ce mémoire.

OUMANI FERIEL

Dédicace

Je dédie ce modeste travail:

A mes parents les plus chers du monde qui m'ont encouragé;

A ma sœur

A mes très chers frère

A mon fiancé et ma belle famille

A tout ma famille

A mes amis(es) de la promotion finance et commerce international;

Et à tous mes amis de près ou de loi.

Ouguemat yasmine

Remerciement

Au terme de notre travail, nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné le courage, la force, la volonté et la santé pour réaliser ce modeste travail.

Nous remercions cordialement tous ceux qui ont contribués, aidés et soutenus tous nos efforts afin de réaliser ce rapport de stage.

Nos sincères congratulations à nos chers parents qui ont toujours veillés sur nous et nous auréolant de leurs bénédictions et leurs prières.

Nous remerciant notre promotrice, Dr SIDI MAMMAR LYDIA, pour nous avoir épaulés dans nos recherches, et de nous avoir apporté conseils et critiques précieux tout au long de cette période.

Merci a l'ensemble des professeurs de l'université de Tizi-Ouzou, présents à nos cotés tout au long de notre cursus universitaire.

Enfin, nous remercions tous ceux et celles qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Introduction générale

Les échanges internationaux concernent les échanges de marchandises, de services, de capitaux, le règlement des dettes contractées en devises et en monnaie nationale à l'occasion des échanges, ainsi que l'échange des monnaies entre les différents pays de la planète. Le change (qui est l'échange des monnaies les unes par rapport aux autres) est nécessaire parce qu'il n'existe pas une monnaie pouvant être utilisée au niveau international. En outre, certains agents économiques préfèrent de garder leurs avoirs dans une monnaie forte à l'abri de la dépréciation.

Chaque pays a une monnaie dans laquelle sont exprimés les prix des transactions conclus sur son territoire. Cette transaction est un accord entre un acheteur et un vendeur portant sur un montant déterminé d'une monnaie particulière qui sera livrée en échange d'un montant d'une autre monnaie ; selon un taux de change défini d'avance. A chaque fois que des agents économiques souhaitent acheter ou vendre des monnaies nationales les unes contre les autres, et qui assure les opérations, c'est le marché des changes qui permet la confrontation de l'offre et de la demande de devises.

L'économie mondiale est caractérisée depuis longtemps par une amplification des processus d'ouverture et par une intensification des échanges internationaux. En ce sens, le marché des changes, constitue la première manifestation concrète de la réalité internationale. Sur ce marché se détermine le taux de change qui est une variable macroéconomique jouant un rôle stratégique et considérable pour toute entreprise qui exporte ou importe. Une valeur compétitivité du taux de change est susceptible de favoriser les exportations (excédents commerciaux) et se révèle nécessaire à la pérennité du processus de croissance. Son niveau peut toutefois également être considéré comme un indicateur de développement et de la stabilité d'une économie. Le taux de change exprime la conversion des monnaies : c'est le prix d'une monnaie par rapport à une autre, il varie sur les marchés des changes en fonction de l'offre et la demande des devises.

Les taux de change constituent simultanément un instrument au service des politiques de stabilisation macroéconomique, c'est un objectif difficile à atteindre, face à la finance internationale.

Les taux de change sont comme un pont par lequel passent les échanges internationaux qui sont nécessaires pour la vie d'un pays, les échanges internationaux sont justifiés en premier lieu par l'inégale dotation en ressources naturelles observée entre les nations. Cette situation fait que chaque pays produit les biens dont il est abondamment pourvu en ressources.

Introduction générale

En second lieu, c'est la spécialisation qui suggère qu'un pays devrait produire là où il dispose un avantage relativement élevé ou bien un désavantage le moins élevé par rapport aux autres pays.

Le but principal de faire le commerce extérieur est d'en tirer profit, réaliser un équilibre de la balance des paiements et la stabilité de la monnaie. Parmi les déterminants du taux de change, le solde de la balance des paiements joue un rôle important, parce que les achats et ventes des monnaies les unes contre les autres résultent des opérations sur biens, services et actifs financiers d'un pays.

Depuis la seconde guerre mondiale, les échanges extérieurs ont fortement progressé. Le commerce international des marchandises a été multiplié par trente alors que la production mondiale a été multipliée par dix. Cette évolution traduit une plus grande ouverture des économies nationales et donc une interdépendance accrue entre les pays, même si certains d'entre elles mettent des barrières à certains moments pour limiter les importations mais aucune nation ne peut prétendre satisfaire la diversité de ses besoins de façon autonome, donc vivre en autarcie.

L'Algérie est un pays largement ouvert sur l'extérieur, le commerce extérieur occupe une place importante dans l'économie algérienne. Les statistiques sur le commerce extérieur de l'Algérie ont montré au cours du premier trimestre de l'année 2020 ce qui suit :

- Un volume global des importations de 9,12 milliards USD, soit un recul de 19,52 % par rapport aux résultats de la même période de l'année précédente.
- Un volume global des exportations de 7,62 milliards USD, soit une baisse de l'ordre de 24,89 % par rapport aux résultats de la même période de l'année 2019.
- Un déficit de la balance commerciale de l'ordre de 1,50 milliard USD.

Pour 2020, le FMI table sur un déficit courant pour l'Algérie de 26,7 milliards de dollars. A ce déficit contribue notamment un déficit commercial (biens et services) de 27,5 milliards de dollars découlant d'importations de 46 milliards de dollars et d'exportations de seulement 18,5 milliards.

Ces déficits se sont succédé depuis 2014/2015 à la suite du choc externe puis en 2020 avec la crise sanitaire du covid-19. Un tel écart entre les exportations et les importations est, dit-on, dangereux parce qu'il doit être financé par une masse de capitaux qui dépasse largement ce

Introduction générale

que le pays est en mesure d'absorber sans risque. Que ces capitaux viennent à manquer et la balance des paiements sera en déséquilibre grave.

Au regard de tout ce qui précède, la réalisation de ces différents équilibres au sein d'une économie ne peut être effective sans au préalable une bonne connaissance des variables pertinentes capables d'influencer la détermination de la balance des paiements d'équilibre. De par le rôle du taux de change réel d'équilibre dans l'accroissement de l'activité économique via la compétitivité, cette étude mérite d'être menée spécifiquement de manière à identifier et à comprendre les déterminants du taux de change d'équilibre. Ainsi, cette étude permettra de prévoir de façon fiable les principaux effets des chocs pétroliers qui ont une conséquence négative sur l'état économique de pays. C'est la pertinence de cette réflexion qui nous amène à porter notre étude sur le thème « le déficit de la balance des paiements : risques et perspectives ».

Dès lors, la question principale qu'il s'agit alors de poser à ce niveau est :

Comment s'est manifesté le déséquilibre de la balance des paiements en Algérie à la suite du choc externe de 2014/2015 ?

Cette question de recherche serait appréhendée à travers les questions spécifiques ci-après :

- Quels sont les effets du choc pétrolier 2014/2015 sur l'état économique du pays, particulièrement sur la balance des paiements et le taux de change ?
- Quels sont les éventuels risques liés au déficit de la balance des paiements ?

Afin de mieux cerner ce sujet, nous avons adopté une démarche méthodologique reposant éventuellement sur une recherche bibliographique portant sur le thème, en consultant des ouvrages, articles, rapport, et documents divers en rapport avec le sujet de recherche.

Pour la démarche empirique, nous allons effectuer une analyse descriptive de l'évolution des variables du commerce extérieur depuis 2000 en mettant l'accent sur l'impact du choc pétrolier de 2014/2015 sur ces dernières. Cette étude est fondée sur les rapports de la Banque d'Algérie et du Ministère des Finances.

Pour mener à bien notre travail, nous avons choisi le plan suivant :

-Le premier chapitre intitulé : « Balance des paiements et taux de change : cadre théorique et conceptuel », tient à élucider les fondements théoriques et historiques de la Balance des paiements et du taux de change et l'interdépendance qui lie ces deux variables.

Introduction générale

-Le second chapitre nommé « L'économie algérienne et hydrocarbures : évolutions et vulnérabilités », se focalise sur la place des hydrocarbures dans la structure de l'économie algérienne en mettant en lumière la vulnérabilité de l'Algérie aux chocs pétroliers.

- Nous terminerons enfin par le troisième chapitre intitulé « Analyse du déficit extérieur issue du choc pétrolier de 2014/2015 en Algérie » consacré à une analyse descriptive qui étudie l'impact du choc externe de 2014/2015 sur le commerce extérieur et les risques futurs liés à ces déficits.

Chapitre I :

*Cadre théorique et
conceptuel.*

Introduction

La balance des paiements est un état statique qui enregistre sous forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires.

Le taux de change est le prix auquel s'échange les monnaies nationales entre- elles. Les achats et vente des monnaies les unes contre les autres résulte des opérations sur les biens et services et actifs financiers entre les pays .Il existe donc un lien entre l'évolution du taux de change et celle des balance des paiements qui enregistre l'ensemble des relations entre les pays.

Dans ce premier chapitre, nous allons nous intéresser aux notions relatives du taux de change et de la balance des paiements. Pour ce faire, nous allons présenter trois sections : la première section va porter sur les notions de base de la balance des paiements. La deuxième section va présenter les principaux régimes de change. Enfin la troisième portera sur la relation entre le taux de change et la balance des paiements.

Section 1 : Notions de base sur la balance des paiements.

La balance des paiements a composantes à savoir : le compte des transactions courantes, le compte de capital et d'opérations financières et les réserves, ainsi que le solde de la balance des paiements.

1. Définition de la balance des paiements :

La balance des paiements est un état statistique qui enregistre sous forme comptable l'ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'un pays et les non-résidents, au cours d'une période donnée¹.

« Elle est le document comptable qui traduit les échanges entre les agents économiques résidant dans un pays et le reste du monde, pendant une période donnée, le plus souvent l'année civile, le critère retenu est celui de la territorialité et non celui de la nationalité² »

La BDP enregistre toutes transactions entre un pays donné et le RDM. On distingue les transactions des biens et des services « haute de la balance », et les transactions monétaires et financières « bas de la balance »

2. Les règles d'élaboration de la balance des paiements :

La balance des paiements reflète les capacités économiques et financières d'une nation vis-à-vis du reste du monde. Trois principes généraux servent de base à l'élaboration de la balance des paiements : l'enregistrement en termes de contrepartie ; l'enregistrement par double écriture ; la chronologie de l'enregistrement.

2.1 La contrepartie

L'enregistrement en termes de contrepartie signifie que ce ne sont pas les opérations réelles ou financières qui sont enregistrées, mais leur contrepartie monétaire. Par convention, on crédite (débite) toutes les opérations dont la contrepartie correspond à une entrée (sortie) de monnaie dans l'économie. Seules les opérations monétaires font exception puisque, par définition, elles n'ont aucune contrepartie. Pour conserver la logique d'enregistrement des opérations, on fait apparaître dans la balance des paiements leurs contreparties, qui n'ont donc

¹ Guillochon .B et Kaweck .A, « Economie internationale : Commerce et macroéconomie », 5ième édition, Dunod, Paris, 2006, p. 188.

² Alain Beitone , Antoine Cazorla ,Christine Dollo & Anne-Mary Draï, «*Dictionnaire des sciences économiques*», Armand collen, 2^{éd}, Paris, 2007,p87.

pas de signification économique. On crédite (débite) une opération monétaire qui correspond à une sortie (entrée) de monnaie dans (hors de) l'économie nationale.

2.2 La double écriture

L'enregistrement par double écriture signifie qu'en tant que document comptable, la balance des paiements est toujours équilibrée (son solde final est toujours nul). Toute transaction enregistrée doit donner lieu à deux inscriptions de montants égaux et de signes opposés. En théorie, la somme des montants inscrits en crédit doit être identique à celle des montants inscrits en débit. Dans la pratique toutefois, il arrive que les comptes ne s'équilibrent pas, car les données servant à établir les estimations proviennent de sources différentes et sont difficiles à harmoniser. C'est pourquoi le solde peut être un crédit net ou un débit net qui correspond au montant des erreurs et omissions.

2.3. La chronologie

La chronologie de l'enregistrement pose la question de la date de l'enregistrement de l'opération. Elle peut être enregistrée au moment de la transaction (passage à la douane) ou au moment de son règlement.

3. Les principales rubriques de la BDP :

L'ensemble des flux réels et financiers entre résidents et non-résidents est désormais réparti en trois comptes : les comptes des transactions, le compte de capital et le compte financier, et un autre compte intitulé, erreurs et omissions nettes.

3.1. Le compte des transactions courantes (Balance Courante) :

Le haut de la BDP, «la Balance Courante a une importance décisive puisque l'évolution du solde a des incidences très concrètes sur l'économie nationale. Elle regroupe l'ensemble des opérations définitives d'un pays³ ». La Balance Courante comprend elle-même quatre grands postes :

3.1.1. Les biens :

Ils sont décomposés en : marchandises, avitaillement, le travail à façon et réparations.

³ Philippe D'Arvisenet, Jean-Pierre Petit, op.cit, p.09

3.1.1.1. Les marchandises:

Cette rubrique recense les transferts de propriété, de biens meubles entre résidents et non-résidents valorisés selon des critères et des règles.

3.1.1.2. Avitaillement :

Cette rubrique recouvre les achats de biens dans les ports et les aéroports par les transporteurs résidents à l'étranger et par les transporteurs non-résidents tels que, provisions et fourniture, en sont exclus les services apparentés (remorquage, emmagasinage, etc.) qui s'enregistrent parmi les services de transports.

3.1.1.3. Le travail à façon et réparations :

Cette rubrique enregistre les règlements concernant les travaux de transformation, tel le raffinage de pétrole ou le traitement des métaux et des produits textiles, les frais de réparation sur des biens expédiés à dessein.

3.1.2 Les services :

Ils constituent la deuxième grande catégorie des transactions courantes, ils se distinguent des biens pour lesquels les activités de production et de commercialisation sont nettement séparées, par le fait que leurs échanges sont étroitement liés à leur production.

3.1.2.1. Les transports :

Les transports incluent les transports de marchandises et de passagers, quel que soit le mode de transport, ainsi que, les services auxiliaires.

3.1.2.2. Les services de communication :

Ils englobent les règlements relatifs (liés) aux services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, à l'utilisation de réseaux de télécommunication et de la transmission des données.

3.1.2.3. Les services d'assurance :

Ils enregistrent des services d'assurances dites directes (assurance du fret, assurance-vie, assurances dommages ou accidents, responsabilité civile, incendie, etc.). Ces diverses formes d'assurances seront fournies par les compagnies d'assurances résidentes aux non-résidents et vice-versa

3.1.2.4. Les services financiers :

Les services financiers considèrent ici, des commissions et des frais relatifs aux opérations faites par le secteur bancaire et autres secteurs financiers tels que des opérations de change, de transactions sur valeurs mobilières, etc.

3.1.2.5. Les services informatiques et d'information :

Ils reflètent les règlements relatifs à tous les services informatiques, y compris les redevances consécutives à l'utilisation de logiciels.

3.1.2.6. Les services de construction :

Ils enregistrent les règlements relatifs aux frais de fonctionnement et bénéfices de chantier, aux dépenses de prospection minière et de forages pétroliers conduits par des résidents à l'étranger ou en Algérie par des non-résidents, ainsi que les achats de marchandises liés à ces travaux lorsqu'ils sont effectués dans des pays tiers

3.1.2.7. Les redevances et droit de licence :

Les règlements correspondants aux redevances périodiquement versées pour les brevets, marques, modèles, droits d'auteur et de propriétés dont l'utilisation ou l'exploitation a été concédée par un résident à un non-résident, et inversement, sont enregistrés dans la ligne des redevances et droit de licence.

3.1.2.8. Les autres services aux entreprises :

Ils sont décomposés en négoce international (les règlements liés aux achats de marchandises étrangères non importées sur le territoire douanier algérien, puis revendues à des non-résidents), ainsi que les achats et ventes à des non-résidents de marchandises algériennes ne quittant pas le territoire douanier Algérien.

Autres services commerciaux (cette ligne comprend les frais de manutention et de transit de marchandises), alors que, tous les règlements de toute nature correspondant à des services rendus à l'occasion d'échanger de marchandise ont enregistrés dans cette sous rubrique.

Les services divers rassemblent les services techniques (frais d'étude et de recherche, assistance technique), les frais d'abonnement et de publicité, les services administratifs entre affiliés (frais de gestion de succursales, agence, bureau, comptoirs à l'étranger, etc.).

3.1.2.9. Les services personnels, culturels et créatifs :

Ils sont subdivisés en services audiovisuels et annexes et en autres services personnels, ils enregistrent les redevances cinématographiques aux achats, ventes et locations de programmes de télévision et de radio.

3.1.2.10. Les services des administrations publiques :

Cette ligne comprend essentiellement les dépenses liées au fonctionnement administratif des postes diplomatiques et consulaires algériens à l'étranger et étrangers en Algérie.

3.1.3. Les revenus :

Les revenus se constituent par les rémunérations des salariés et revenus d'investissement.

3.1.3.1 .Les rémunérations des salariés :

Comprennent les salaires, gages, traitements versées par des employeurs non-résidents à leurs salariés résidents (travailleurs frontaliers, saisonniers, en mission de courte durée) et inversement.

3.1.3.2. Les revenus d'investissements :

Ils correspondent aux recettes, aux paiements différents et aux avoirs ou augmentations financiers extérieurs, ils sont décomposés en fonction de la nature des opérations financières auxquelles ils se rattachent, soit revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements :

- Les revenus d'investissement sont corrigés par des traitements statistiques.
- Les bénéfices réinvestis pour les revenus d'investissements directs ;

Les coupons courus pour les revenus d'investissements de portefeuille.

3.1.4. Les transferts courants :

Les transferts courants constituent la contrepartie comptable de biens, services, capitaux exportés ou importés gratuitement, c'est-à-dire, sans contrepartie apparente ou mesurable. Ils sont classés par secteur.

3.1.4.1. Les transferts courants des administrations publiques :

Ils correspondent essentiellement aux coopérations internationales, les contributions de l'Algérie aux dépenses des organisations internationales, les recettes et versements d'impôts en provenance et à destination d'administrations publiques étrangères effectués dans le cadre de conventions fiscales, les versements des administrations de sécurité sociale à des travailleurs ou à d'anciens travailleurs non-résidents et à leur ayant droits.

3.1.4.2. Les transferts des autres secteurs :

Ils sont réparti en deux rubriques :

- Les envois de fonds des travailleurs.
- Les autres opérations (dons et versement humanitaires en faveur de personnes physiques et morales, les subventions et donations, etc.)
- Les opérations de transfert sont sans contrepartie (gratuit), et sont enregistrées par les douanes et sont inscrit à la ligne Marchandise du Compte courant

3.2. Le compte de capital :

Créé par le 5ème manuel du FMI, ce compte concerne par les mouvements de capitaux, mais les transferts en capital, c'est-à-dire, la contrepartie comptable des remises de dette ou accumulation de créances, tout simplement, il s'agit à la fois :

3.2.1. Les transferts en capital :

Ce sont les opérations qui donnent lieu au transfert de propriété d'un actif fixe ou à la mise d'un engagement par le créancier sans que rien ne soit reçu en échange (sans contrepartie), ils se décomposent en remises de dettes et en autres transferts.

3.2.2. Les acquisitions et les cessions d'actifs non financiers :

Une remise de dette du secteur des administrations publiques figure en crédit de la ligne « prêts du secteur des administrations publiques à l'étranger » dans le compte financier du pays qui accorde cette remise de dette et sa contrepartie comptable et enregistrée au début du compte de capital.

3.3. Le compte financier (Le compte des opérations financières) :

Ce compte est d'abord structuré selon la nature des capitaux⁴ (investissements directs, investissements de portefeuilles, produits financiers dérivés, autres investissements, avoirs et réserves), et non plus, selon la durée (court ou long terme), à cause au développement que connaissent les marchés financiers internationaux dans les vingt dernières années. La distinction antérieure entre mouvements de capitaux à long terme et à court terme a perdu de son intérêt. Elle a été abandonnée au profit d'une ventilation fondée exclusivement sur la nature des flux financiers.

3.3.1 Les investissements directs :

Ce poste regroupe l'ensemble des transactions sur valeurs mobilières, c'est-à-dire, les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir⁵, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion. Les investissements immobiliers sont également considérés comme des investissements directs.

3.3.2 Les investissements de portefeuille :

Ce poste concerne l'ensemble des opérations sur titres, dont, le but est d'obtenir un revenu futur et non de contrôler la gestion de l'entreprise émettrice. Il est inscrit aussi sous cette rubrique les instruments du marché monétaire, les instruments financiers et les produits dérivés, antérieurement classés dans les flux financiers à court terme.

3.3.3 Les produits financiers dérivés :

Cette nouvelle rubrique a été créée au sein du compte financier le 1er Janvier 2000, conformément aux recommandations du FMI et avec l'accord de tous les organismes internationaux intéressés.

Cette rubrique comprend toutes les opérations sur produits financiers dérivés, comme les intérêts sur Swap, primes sur Options, gain ou pertes sur contrats négociés sur les marchés à terme.

⁴ Philippe D'Arvisenet, Jean-Pierre Petit, op.cit., p.13.

⁵ Par contre, une opération d'investissement direct est établie dès qu'un investisseur détient 10% du capital social de l'entreprise investi (ou 10% des droits de vote)

3.3.4. Les avoirs de réserve (bruts) :

Il s'agit de la variation des avoirs et des engagements des autorités monétaires du pays à l'égard de l'étranger

3.3.5 Les autres investissements :

C'est un poste résiduel qui englobe toutes les opérations sur les actifs et les passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier.

Il se répartit en créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'étranger, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin, par secteur résident à l'origine des créances et des engagements

3.4 Erreurs et omissions (ajustement)⁶:

La richesse de sources d'informations dans la construction de la BDP (sont différents et ne sont pas les mêmes), les inscriptions ou les enregistrements des opérations au débit et au crédit, ne sont pas simultanés, donc, la somme des montants inscrite en débit, n'est pas identique à celle inscrite au crédit. Cette différence représente exactement les ajustements. Ils permettent à la fin de disposer d'un total de débits

4 .Les principaux soldes de la BDP :

Le principal intérêt de la BDP est, de faire connaître les déséquilibres propres à certains types d'opérations et de mettre en lumière les transactions compensatrices de ces déséquilibres. En principe, la BDP est un document comptable qui est toujours globalement équilibrée.

A cet égard, nous trouvons des soldes importants, qui sont utilisés pour l'analyse de la conjoncture et la conduite de la politique économique. Ces soldes peuvent être positifs ou négatifs, et ils résument en une seule donnée chiffrée des phénomènes qui représentent un aspect particulier de l'analyse économique et financière et permettent d'apprécier la position du pays à l'égard de l'extérieur.

4.1 Le solde commercial (Balance Commerciale) :

Le solde commercial est considéré comme un indicateur de bonne ou de mauvaise santé économique, il nous permet de mesurer la compétitivité d'un pays face à ses

⁶ Claude Duflox & Michel kalin , « la balance des paiements economica », paris ,1994 ,p 59

concurrents, c'est-à-dire, sa capacité à maintenir mais surtout à augmenter ses parts de marché, aussi bien sur le marché national que sur les marchés extérieurs, le calcul d'un taux de couverture(X/M) permet d'apprécier l'importance avec laquelle les exportations couvrent ou ne couvrent pas les importations.

4.2 Le solde des biens et services :

Il est égal au solde commercial augmenté du solde sur les opérations de services.

4.3. Le solde des opérations courantes (Compte Courant):

Ce solde est égal à la différence entre les crédits des opérations courantes (marchandises, services, revenus et transferts courants) et les débits des opérations courantes

4.4. Le solde des opérations courantes et compte de capital (solde des opérations non financières)

Ce compte englobe et regroupe les dons en capital et les opérations sur actifs non financiers, non produits). Il traduit la capacité de financement (ou besoin de financement) de la nation, si ce solde est inférieur à 0, le pays est un emprunteur net.

4.5. Le solde à financer :

Ce solde regroupe les titres suivants : (Solde des transactions courantes, solde du compte de capital et solde des investissements directs⁷, c'est le solde de l'ensemble des opérations réelles, de nature non financière. Sa contrepartie (solde de l'ensemble des autres postes).

4.6. Le solde de la Balance globale :

Elle regroupe des transactions courantes du compte de capital et le solde des flux financier, hormis ceux à court terme et à long terme du secteur bancaire et de la banque centrale. Il traduit la hausse ou la baisse de la masse monétaire dans le pays, c'est-à-dire, il traduit la création monétaire induite par l'extérieur, et il est considéré comme étant le financement monétaire de la BDP.

Après avoir présenté la balance des paiements et ses règles d'élaborations ainsi les soldes de la balance des paiements .Nous allons étudier, dans la section suivante le régime de change et ces compartiments.

Section2 : le régime de change : définition et classifications

⁷ Problème économique (la nouvelle présentation de la BDP et la position extérieur) documentation française ,P21.

Le régime de change est constitué par l'ensemble des règles à travers lesquelles un pays (ou un ensemble de pays) organise la fixation des taux de change.

1. Définition :

Le système de change désigne l'ensemble des principes qui organisent le cadre dans lequel la valeur nominale de la monnaie domestique est déterminée. Cette valeur appelée taux de change nominal peut être déterminée par rapport à une ou plusieurs monnaies étrangères ou par rapport à une marchandise comme l'or ou l'argent. Par conséquent, le système de change guide les interventions des autorités monétaires – la banque centrale en général – sur le marché des changes et éventuellement l'usage de la politique monétaire pour défendre ou influencer l'évolution du taux de change

2. Type du régime de change :

Il existe au moins deux grands types de régimes à savoir le régime de change fixe et le régime de change flottant.

2.1. Le régime de change fixe :

C'est un régime dans lequel un pays s'engage à défendre la fixité du taux de change de monnaie par rapport aux autres monnaies ou par rapport à un étalon de référence⁸. Il existe plusieurs formes de régimes de change fixe. Un taux de change de base peut être fixé avec une marge de fluctuation plus ou moins large. Dans un régime de monnaie unique (l'euro par exemple), une banque centrale établit des taux de change fixes et irrévocables, les monnaies nationales étant remplacées par une monnaie commune. Dans un système de caisse d'émission (le peso argentin par exemple), l'émission de monnaie dépend des quantités de monnaie de référence mises en réserve par la banque centrale du pays en question⁹. Le régime de change fixe dispose de plusieurs avantages et inconvénients suivants ¹⁰:

2.1.1 Les avantages du régime de change fixe

- Simple à mettre en œuvre ;
- Réduit les coûts de transaction et le risque de change, ce qui encourage le commerce et l'investissement parce qu'en régime de change fixe les coûts de transaction des investissements et des opérations commerciales internationales sont plus faibles ;

⁸ F.YAICI, « Précis de finance internationale », 2ème édition ENAG, Alger, 2013, p. 35.

⁹ P.KRUGMAN et M.OBSTFELD, « Economie internationale », 7ème édition Education, Paris, 2006, p. 488

¹⁰ P.KRUGMAN et M.OBSTFELD, « Economie internationale », édition Deboeck, Bruxelles, 1995, p. 325.

- Fournit un ancrage crédible pour la politique monétaire (les anticipations d'inflation sont maîtrisées en rattachant la monnaie d'un pays à la monnaie d'un autre pays à faible inflation) ;
- Favorise le développement des échanges internationaux et permet aux différents pays de profiter des gains qu'il procure.

2.1.2 Les inconvénients du régime de change fixe

- Perte de l'autonomie monétaire en l'absence de contrôle des capitaux ;
- Pas d'atténuation des chocs via le taux de change ;
- Risque d'attaque spéculative et de forte dévaluation en cas de mobilité des capitaux ;
- Il limite la politique monétaire en fixant le taux de change.

2.2. Le régime de change flottant

C'est un régime dans lequel un pays laisse évoluer librement le taux de change de sa monnaie en fonction de l'offre et de la demande sur le marché de change ¹¹. Il existe plusieurs formes de régimes de change flottant à savoir le régime de flottement pur dont l'équilibre est défini par le marché et le régime de flottement dirigé dont les banques centrales interviennent pour informer le marché des taux de change souhaités ¹².

Le régime de change flottant dispose de plusieurs avantages et inconvénients, dont on trouve :

2.2.1 Les avantages du régime de change flottant

- Le pays conduit sa politique monétaire de façon indépendante ;
- Les forces du marché jouent un rôle dans la détermination du taux de change ;
- L'ajustement rapide des taux de change aide les pays à maintenir leurs équilibres intérieur et extérieur en cas de variation de la demande globale.

2.2.2 Les inconvénients du régime de change flottant

- Incertitude sur le taux de change et implication sur le commerce et l'investissement ;
- Risque de coûts élevés suite à une dépréciation ou appréciation importante ;
- Un régime de change flottant peut être inflationniste dans la mesure où il entraîne
- moins de contraintes dans les politiques monétaires des pays.

2.3 - Typologie des régimes de change (Triangle de Mundell) :

¹¹ F.YAICI, op.cit, p. 36.

¹² P.KRUGMAN, M.OBSTFELD et M.MELITEZ, « Economie internationale », 9ème édition Pearson, Paris, 2013, p. 598.

Selon l'expérience historique, nous trouvons qu'entre ces deux cas de régimes de change, de flottement pur et de fixité absolue, il existe toute une gamme de régimes reposant sur des arrangements internationaux différents, le fonctionnement d'un régime de change dépend de la nature du système monétaire international (SMI) dans lequel celui-ci s'inscrit. Ce (SMI) fonctionne à partir d'un ensemble d'institution, de règles et des accords destinés à organiser les opérations monétaires entre pays.

Le degré de mobilité des capitaux (de la mobilité nulle à la mobilité parfaite) ; le degré de sensibilité des objectifs de la politique monétaire aux contraintes extérieures (des politiques autonomes aux politiques communes). La combinaison entre ces trois critères qui ne sont pas indépendants, peut être représentée par un triangle, appelé le triangle de Mundell, du nom de l'économiste américain, il est le premier qui a formé cette relation entre les trois critères précédents.

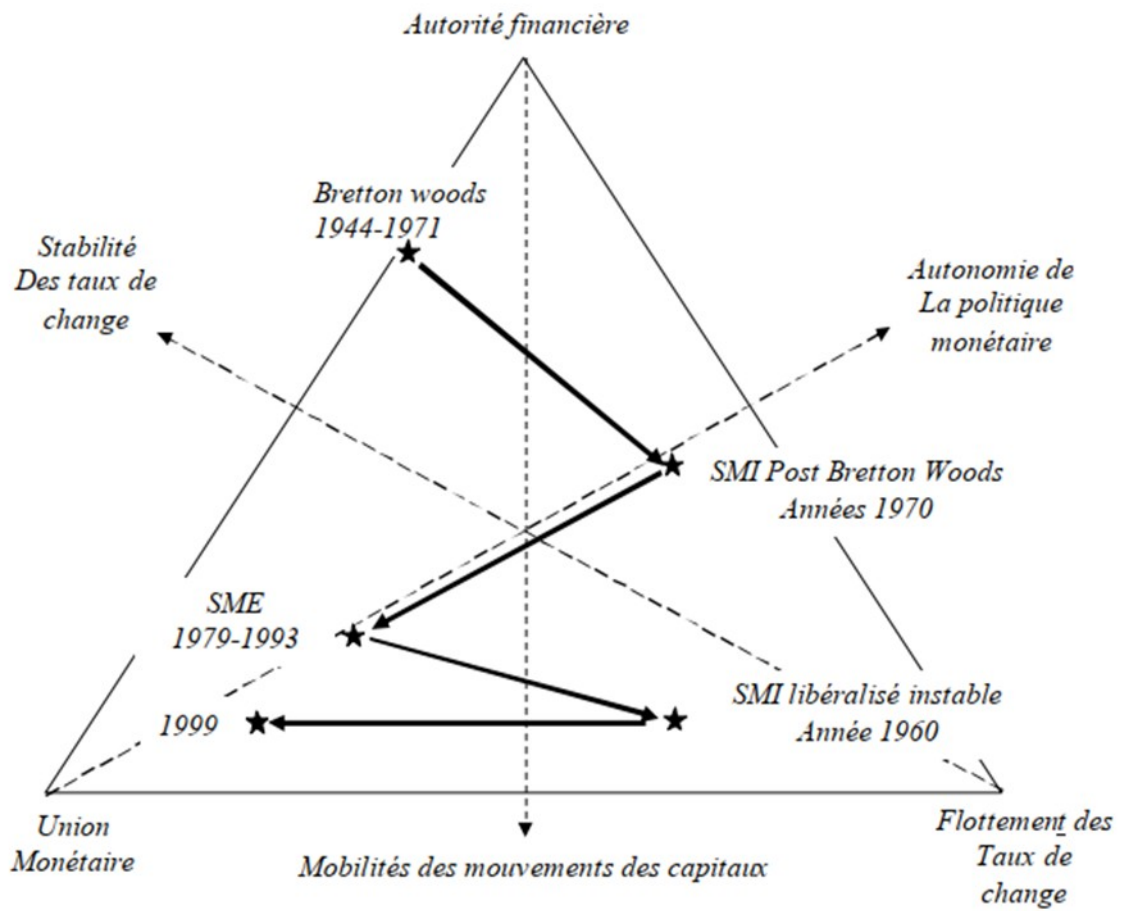
Le schéma ci-dessous présentera une variété de régime de change et leur évolution depuis la deuxième guerre mondiale.

Selon Mundell¹³, qui a posé la première période de système de (BW) ⚡1944 - 1971👍 au sommet du triangle, car ce SMI est fondé sur un régime de changes fixes, avec une obligation des pays de corriger leurs déséquilibres de balances des transactions courantes ; durant cette période, les marchés financiers internationaux sont peu développés, les pays ont recours au contrôle de change, ce qui a causé une imparfaite mobilité internationale des capitaux.

La décennie suivante 1971 – 1980 est marquée par l'abandon des principes de BW, le centre de gravité du SMI, poste BW se déplace vers le sommet sud-est, correspondant au flottement des monnaies et à une mobilité plus forte des capitaux, l'autonomie de la politique monétaire, vient, après une généralisation du flottement des règles d'équilibre extérieur.

¹³ Dominique plihon,op.ci.,p.79-80

Schéma N°01: Typologie des régimes de change, Le triangle de Mundell.



Source : Dominique Plihon, opcit, p. 79

3. Les différentes cotations des taux de change:

Le taux de change d'une monnaie est le cours ou le prix de cette monnaie par rapport à une autre. Autrement dit c'est le prix en monnaie étrangère qu'il faut payer pour obtenir une unité de monnaie nationale¹⁴. Il peut être coté de manières différentes¹⁵:

3.1 La cotation à l'incertain :

Dans ce mode de cotation, le taux de change est le nombre d'unités de monnaie nationale correspondant à une unité de monnaie étrangère. C'est le plus utilisé sur les places financières.

Exemple : 1 dollar US = 110 DZD. C'est le prix du dollar en dinar.

Ainsi, lorsque l'unité monétaire nationale s'apprécie contre les autres devises, son cours coté à l'incertain diminue puisqu'il faut moins d'unité nationale pour acheter une monnaie étrangère.

3.2 La cotation au certain :

Dans ce mode de cotation, le taux de change est le nombre d'unité de monnaie étrangère qu'il faut fournir pour avoir une unité de monnaie nationale.

Exemple : 1 DZD = 0.009 dollar US. C'est le prix du dinar en dollar.

Ainsi, lorsque l'unité monétaire nationale s'apprécie contre les autres devises, son cours coté au certain s'élève car il faut plus de devise étrangère pour acheter une monnaie nationale.

3.3 La cotation croisée :

En générale les cours des différentes monnaies sur le marché de change au comptant sont donnés contre le dollar qui constitue la devise directrice. Pour déterminer le cours de deux monnaies autres que le dollar, on applique le cours croisé qui est déterminé à partir des cotations des deux monnaies contre le dollar.

Exemple : un importateur algérien doit régler une facture en Pond égyptien (EGP). Pour cela, il s'adresse à sa banque afin de lui fournir le cours EGP/DZD.

Supposant que le marché cote : USD/EGP = 6,1500/6,1610 et USD/DZD = 77,8540/78,6050

¹⁴ .SIMON et D.LOUTIER, « Finance internationale », 9ème édition Economica, Paris, 2005, p. 131.

¹⁵ 3 D.PLIHON, op.cit, 3ème édition La Découverte, pp. 12-13.

Le cours vendeur EGP/DZD est déterminé en divisant le cours vendeur USD/DZD par le cours acheteur USD/EGP : $78,6050/6,1500 = 12,7813$.

Le cours acheteur EGP/DZD est déterminé en divisant le cours acheteur USD/DZD par le cours vendeur USD/EGP : $77,8540/6,1610 = 12,6365$.

Donc : la cotation EGP/DZD est de $12,6365/12,7813 = 1.7$

4. Les types de taux de change

La théorie de taux de change a recours à plusieurs définitions du cours des monnaies, On distingue principalement ¹⁶:

4.1. Les taux de change bilatéraux

Le taux de change bilatéral indique le taux de change entre deux monnaies, la monnaie locale et la monnaie d'un autre pays étranger.

Il existe autant de taux de change bilatéraux qu'il existe de devises étrangères convertibles dans cette monnaie. On distingue deux :

4.1.1. Le taux de change nominal (TCN)

Le taux de change nominal mesure le prix d'une monnaie étrangère (ou devise) en monnaie nationale.

4.1.2. Taux de change réel (TCR)

Le taux de change réel exprime le prix relatif des produits étrangers par rapport aux produits nationaux exprimés en monnaie nationale.

Il tient en compte de l'évolution du taux de change nominal et l'évolution des prix dans le pays considéré et étranger.

Qui connaît un taux d'inflation élevé a une monnaie surévaluée, si son taux nominale varie moins que son taux d'inflation.

4.2. Les taux de change effectifs

Le taux de change effectif est un indicateur synthétique. Il permet de suivre l'évolution de la valeur internationale d'une monnaie, on observant simultanément un grand nombre de taux de change. On distingue :

¹⁶ Y. BOUCHETA, « Etude des facteurs déterminants du taux de change du Dinars Algérien », Thèse de doctorat en sciences économiques, université Abou-Bakr Belkaid Tlemcen, 2014, pp. 23-25.

4.2.1. Le taux de change effectif nominal (TCEN)

Le taux de change effectif nominal est une moyenne géométrique des indices des taux de change nominaux d'un pays donné par rapport aux monnaies des pays partenaires commerciaux.

Pour calculer ce taux il faut passer par le choix d'un panier de monnaies de partenaires commerciaux dans lequel un coefficient de pondération qui explique l'importance de la monnaie dans le commerce extérieur du pays est affecté à chaque monnaie et calculer aussi des indices de taux de change bilatéraux nominaux par rapport à une année de base ou l'économie nationale est supposée en équilibre.

4.2.2. Taux de change effectif réel (TCER)

Le taux de change effectif réel tient compte parallèlement de l'évolution nominale de la monnaie nationale par rapport aux monnaies du panier retenu et de l'évolution des prix locaux dans les pays commerciaux.

Un pays qui connaît un taux d'inflation élevé a une monnaie surévaluée si son taux TCEN varie moins vite que son taux d'inflation.

Une baisse du TCEN correspond à une appréciation effective réelle de la monnaie nationale, cette dernière affaiblit la compétitivité-prix des concurrents étrangers et améliore la compétitivité prix des entreprises nationales.

En revanche, une hausse du TCEN correspond à une dégradation de la compétitivité prix de l'économie nationale.

5. Les déterminants du taux de change

Le taux de change est d'une manière générale déterminé par la loi de l'offre et de la demande, mais il dépend plus spécifiquement de facteurs économiques et financiers. Les déterminants fondamentaux du taux de change sont¹⁷ :

5.1. Le taux d'inflation :

Le cours d'une devise est fonction du taux d'inflation du pays considéré c'est-à-dire les variations du taux de change entre deux devises dépendent du différentiel d'inflation existant entre les économies des deux pays. En effet plus le taux d'inflation est élevé, plus le pouvoir d'achat de la monnaie diminue et plus son taux de change se dégrade ;

¹⁷ Y.SIMON et D.LOUTIER, op.44c1it, pp. 167-180.

5.2. La parité des pouvoirs d'achat (PPA) :

On parle de parité des pouvoirs d'achat lorsque le taux de change d'une monnaie s'établit à un niveau qui permet à la même quantité de monnaie de représenter un pouvoir d'achat équivalent dans différents pays.

La théorie de la parité des pouvoirs d'achat, c'est la différence entre les taux d'inflation de deux pays qui explique l'évolution du taux de change. Elle repose sur trois hypothèses :

H1 : le marché des changes est parfait, ce qui se traduit par une absence de contrôles administratifs, de coût de transaction et de fiscalité ;

H2 : les marchés des biens sont parfaits, ce qui implique une absence de droit de douane, de coûts de transaction et de réglementation de quelque nature que ce soit ;

H3 : la structure de la consommation des agents économiques est identique dans les différents pays.

Le caractère des deux dernières hypothèses explique que la théorie de la PPA est difficilement vérifiée parce qu'elle n'intègre pas les mouvements de capitaux, qui représentent l'essentiel des transferts de devises.

La théorie de la PPA met l'accent sur l'idée qu'à long terme les pays à faible taux d'inflation ont une monnaie qui s'apprécie sur le marché des changes et que les pays à fort taux d'inflation ont une monnaie qui se déprécie sur le marché des changes ;

5.3 Le taux d'intérêt :

Dans un système permettant la libre circulation des capitaux, ce différentiel influence l'offre et la demande d'une devise sur le marché de change.

Si le niveau des taux d'intérêt dans un pays est supérieur à celui des autres économies, cela produit une attractivité pour l'épargne et inversement un reflux de la demande de crédit ce qui fait donc augmenter le taux de change ;

5.4 Le solde de la balance commerciale :

Le déficit ou l'excédent de la balance commerciale peuvent expliquer le niveau du taux de change.

Un déficit accroît la demande de devise ce qui réduit la valeur de la monnaie nationale sur le marché des changes, donc un solde déficitaire de la balance commerciale devrait avoir

tendance à diminuer le taux de change. Inversement, un excédent décroît la demande de devise ce qui augmente la valeur de la monnaie nationale sur le marché des changes donc un solde excédentaire de la balance commerciale devrait faire élever le taux de change.

Après avoir présenté les principes de fonctionnement du SMI, son évolution et sa réforme. Le taux de change, ses types et ses déterminants, on passera à étudier le marché des changes et le risque de change.

6. Le marché des changes

Le marché des changes peut être défini comme étant un cadre institutionnel dans lequel les individus, les firmes et les banques achètent et vendent les diverses devises¹⁸.

Le marché des changes est le marché sur lequel s'échangent les différentes monnaies, il détermine le cours de chaque devise en monnaie nationale. Il assure la confrontation des offres et des demandes de devises¹⁹.

Le marché des changes est le plus vaste marché financier si l'on se fonde sur le volume des transactions dont les règlements nécessitent une opération de change, c'est-à-dire des conversions d'une monnaie en une autre monnaie qui justifient l'existence du marché des changes²⁰.

6.1 Le fonctionnement du marché des changes

Le marché des changes est l'ensemble des mécanismes permettant de transférer des pouvoirs d'achat entre pays.

6.1.1 Les intervenants sur le marché des changes

Cinq agents économiques contribuent au fonctionnement du marché des changes²¹ :

La clientèle privée : les entreprises n'interviennent pas en général directement elles-mêmes sur le marché, mais passent des ordres d'achat ou de vente d'une devise contre une autre à des banques ou à des courtiers ;

Les banques commerciales : elles transmettent les ordres de la clientèle privée et agissent pour leur propre compte. Un nombre limité de banques réalise des opérations dont l'impact est suffisamment important pour donner au marché le sens de son évolution. Ce

¹⁸ D.SALVATORE, op.cit, p. 119.

¹⁹ J.COLLOMB, « Finance de marché », édition Eska, Paris, 1998, p. 19

²⁰ P.FONTAIN, « Marchés des changes », édition Pearson Education, France, 2009, p. 17.

²¹ B.GUILLOCHON et A.KAWECKI, « Economie internationale commerce et macroéconomie », 5ème édition Francis Lefebvre, Paris, 2006, p. 290

groupe d'intervenant est qualifié de market makers. Ceux-ci proposent pour toutes les grandes devises (en particulier le dollar, l'euro et le yen) un prix acheteur auquel ils sont prêts à acheter la devise contre celle de leur pays et un prix vendeur auquel ils sont prêts à vendre la devise contre celle de leur pays. Le prix vendeur est toujours supérieur au prix acheteur et la différence apporte un revenu aux banques, qui obtiennent ainsi une rémunération de leur activité d'intermédiaire sur le marché ;

Les courtiers : ils interviennent seulement en tant qu'intermédiaires, ils n'agissent pas pour leur propre compte. Ils mettent en relation des agents à besoins complémentaires et préservent leur anonymat ;

Les banques centrales : elles réalisent des opérations sur le marché des changes pour faire varier le taux de change en monnaie nationale en termes d'une ou plusieurs monnaies étrangères. Dans un système de change fixe, les banques centrales interviennent quand le taux de change atteint les limites de la marge de fluctuation autorisées par contre dans un système de change flexible, en principe elles n'interviennent pas ;

Les institutions financières non bancaires : ces institutions comprennent les filiales financières ou bancaires des groupes industriels. A côté de ces filiales, on trouve les investisseurs institutionnels (fonds de pension, caisses de retraite, sociétés d'assurance, fonds gérés pour le compte de tiers, fonds d'investissement), départements des banques commerciales chargées de la gestion de fortune de leur clientèle privée. Leurs interventions ne sont pas simplement destinées à se procurer des devises ou à couvrir un risque de change mais ils n'hésitent pas à procéder à d'importantes opérations d'arbitrage et de spéculation.

7. Le risque de change

Une entité est en risque de change dès qu'elle est en position de change présente ou à venir²². Le risque de change peut être défini comme étant un risque associé aux opérations effectuées en devises étrangères du fait de la variation des taux de change de ces devises face à la monnaie nationale²³.

7.1. La naissance du risque de change

En intervenant sur les marchés internationaux pour exporter, importer ou investir, les règlements s'opèrent généralement en devises. L'une des préoccupations lors de ces transactions sera de connaître le cours de conversion de ces devises qui pourra fluctuer et un

²² 3 L.KLEIN et E.LAMARQUE, «Salle des marchés », 2ème édition Vuibert, Paris, 2009, p. 27.

²³ 4 P.GRANDJEAN, « Change et gestion du risque de change », les éditions d'organisation, Paris, 1987, p. 12.

mouvement défavorable peut compromettre la rentabilité de l'opération. Ce risque est appelé risque de change.

Le risque de change peut apparaître bien avant le moment où la conversion réelle de devises aura lieu. Il est lié à :

7.1.1 La position de change

On appelle position de change le nombre d'unités monétaires à payer ou à recevoir dans une devise étrangère²⁴, la notion de risque de change est fortement liée à la notion de position de change. Elle correspond à la différence entre les devises possédées (ou à recevoir) et les devises dues (ou à livrer). Ainsi si les dettes l'emportent sur les créances, on dit que la position est courte, à l'inverse on dira que la position est longue.

Les positions sont tenues devise par devise. Pour une même devise, on peut faire la distinction par type d'opération (au comptant, à terme) par échéance (court terme, long terme).

7.1.2 Risque de change et exportations

Lorsqu'un exportateur fait des propositions de prix ou présente un devis libellé en devises étrangères, il se trouve en risque aléatoire de change car il ne sait pas si un contrat commercial va naître suite à cette proposition. Il en est de même lorsque l'entreprise pratique la vente à l'export sur catalogue, elle se trouve en risque aléatoire de change tout au long de l'année

Après la phase d'offre et de négociation, en cas d'accord, un contrat commercial est signé entre les deux parties. À partir de ce moment, l'exportateur se trouve en risque économique de change²⁵.

7.1.3 Risque de change et importations

Lorsqu'une entreprise importe des produits semi-ouvrés ou des matières premières, libellés en devises, elle doit gérer son risque de change entre la date de facturation et la date de règlement. Si les produits importés rentrent dans la production de produits finis, destinés, par exemple, à l'exportation, une mauvaise gestion du risque de change import peut provoquer une augmentation du coût de revient et donc une perte de compétitivité à l'export.

7.2. Les différents risques de change

²⁴ S.DUBREUILLE et C.KARYOTIS, « Introduction à la finance de marché », édition Pearson, France, 2015, p. 211.

²⁵ L.ABADIE et C.MERCIER-SUISSA, « Finance internationale », édition Armand Colin, Paris, 2011, pp. 96-99.

Le risque de change provient de la variation du prix des actifs ou passifs d'une entreprise libellés en devises, en distingue trois catégories de risque de change :

7.2.1 Le risque de transaction

Le risque de transaction c'est le risque auquel des entreprises non financières s'exposent dès lors qu'elles échangent avec l'étranger. Il concerne aussi bien les revenus et les dépenses relatifs aux opérations d'import-export, et donc les transactions commerciales que les transactions financières telles que les opérations d'emprunts et de prêts.

7.2.2 Le risque comptable

La dénomination de risque comptable reflète le risque de change de la conversion en monnaie nationale ou en monnaie de référence des actifs et passifs libellés en devise. Le risque comptable est particulièrement important pour les entreprises ayant des filiales à l'étranger ou des participations en devises étrangères, et qui consolide dans leurs comptes les résultats financiers de leurs filiales à l'étranger ou les retours financiers en devises sur leurs participations. Ce risque est appelé aussi risque de consolidation qui affecte à la hausse ou à la baisse l'actif net des états financiers consolidés d'un groupe après une variation du cours de la devise dans laquelle les investissements ont été réalisés.

7.2.3 Le risque économique

Le risque économique est appelé aussi risque opérationnel. Il englobe le risque transactionnel et le risque comptable car il se définit, dans son sens le plus large, comme l'influence des fluctuations de change sur la valeur globale de l'entreprise qui est définie comme la somme des cash-flows future. Les fluctuations de change affectent directement la valorisation de ces cash-flows puisqu'il s'agit de les convertir en contrevaieur.

Le risque de transaction provient du changement de la valeur des créances et des dettes exposées à une variation du taux de change. Ce type de risque naît du fait que des coûts ou des cash-flows futurs sont libellés en devises étrangères. Alors que le risque comptable découle du changement possible de la valeur des transactions engendrées par la conversion des états financiers des filiales installées à l'étranger et concerne la présentation de la performance de l'entreprise. Mais, le risque économique résulte du changement de la valeur actuelle de l'entreprise à la suite d'une modification de ses flux de trésorerie prévisionnels, modification causée par une fluctuation imprévue du taux de change. Ces variations du taux de change peuvent affecter le niveau des ventes futures, celui des prix et des coûts.

Au terme de cette section, nous avons présenté les principaux éléments du taux de change ainsi de la balance des paiements .en effet troisième section a pour objet d'élaborer la corrélation entre les deux éléments.

SECTION 3 : La relation entre le taux de change et la balance des paiements.

Depuis longtemps, la question de la détermination des taux de change a suscité beaucoup de réflexion. Des nombreux auteurs ont proposé la manipulation du taux de change pour résoudre les problèmes de la balance des paiements²⁶. D'autres auteurs ont expliqué le cours de change d'une monnaie par le solde des échanges internationaux récapitulés dans la balance des paiements²⁷. Ces deux tendances confirment la conclusion selon laquelle les déterminants des taux de change, qui sont les variables réelles (taux d'inflation, taux d'intérêt, solde de la balance des paiements), peuvent être en retour influencés par la valeur externe de la monnaie. Dans ce qui suit, nous allons prendre part de tous ces côtés, parce qu'à notre égard nous estimons fondées ces deux approches. Nous examinerons ces deux courants: le premier courant dit que le taux de change est le déterminant du solde de la balance des paiements. Le second affirme que le taux de change est déterminé par le niveau des échanges internationaux, c'est-à-dire influencé par le solde de la balance des paiements.

1. Impact du taux de change sur l'économie d'un pays et sa balance des paiements:

Il existe une influence réciproque entre le taux de change et la balance des paiements, c'est à dire que les soldes des sous balances de la balance des paiements influencent le taux de change et qu'en retour le taux de change influence ces soldes.

1.1 Importance relative de la valeur externe de la monnaie:

L'importance relative des échanges extérieurs dicte l'importance que le pays attache au taux de change de sa monnaie. Comme nous l'avons évoqué dans la partie introductive, même si les déterminants du taux de change sont les échanges des biens et services et les mouvements des capitaux, ces même flux peuvent être influencés par la variation de la parité d'une monnaie. Selon les théories économiques, une dépréciation de la monnaie locale a comme effet total le rétablissement de la balance commerciale²⁸. Les expériences des économies sous développées sont-elles une contradiction à la théorie économique? Nous pensons que la réponse à ce sujet est négative. Plutôt ces pays ne remplissent pas les conditions requises pour qu'une dépréciation de la monnaie puisse être bénéfique. Pour appuyer notre réponse, voyons les effets d'une dépréciation et ses conditions.

1.1.1 Les effets d'une dépréciation (ou dévaluation):

²⁶ Burda, M et Wayplosz, C, «Macroéconomie Perspectives européennes», 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 1998.

²⁷ Plihon, D, «Les taux de change», édition la découverte, Paris, 1999.

²⁸ Jalladeau, J & Dorbaire, P, «Initiation pratique à la macroéconomie», 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 1998, p 208.

La dépréciation produit deux types d'effets: elle agit d'abord sur les prix des importations et des exportations, puis sur les volumes importés et exportés. Dans la réalité, la dynamique de la dépréciation résulte du jeu de ses deux types d'effets et de leur décalage dans le temps et s'ordonnent au tour de trois phases:

- à court terme, une dépréciation aggrave le déficit commercial, parce que les importations deviennent chères alors que le prix des exportations reste constant. Il y a alors une dégradation du terme de l'échange.
- à moyen terme, la dépréciation améliore la balance commerciale, parce que les exportations deviennent compétitives et augmentent en volume. Les importations sont découragées, parce qu'elles sont devenues plus coûteuses et le pays va accroître ses exportations dont les prix exprimés en monnaies étrangères ont baissé.
- à long terme les effets de la dévaluation s'atténuent progressivement, le bénéfice initial de compétitivité étant rogné par la propagation de l'inflation importée à la suite de la hausse des prix des **importations**.

1.2 Le solde de la balance des paiements sur le taux de change:

Nous venons de montrer comment le taux de change influence les variables réelles de l'économie nationale. Cependant, la relation entre le taux de change et la balance des paiements n'est pas unidirectionnelle, parce que la balance des paiements influence le taux de change, et en retour le taux de change peut influencer la balance des paiements ou inversement. Dans les passages qui suivent nous allons discuter sur l'influence de la balance des paiements sur le taux de change. Nous abordons notre sujet dans l'hypothèse que le solde de la balance des paiements est le déterminant du taux de change d'une monnaie.

1.2.1 Le solde extérieur sur le taux de change:

Le taux de change est une variable macroéconomique clé qui ajuste les économies nationales, ce qui a attiré l'attention de plusieurs économistes. Les premières théories ont fait les échanges de biens et services et de leurs prix les principaux déterminants des taux de change. Le déficit commercial a un effet sur le taux de change. Si l'élasticité revenue de la demande d'exportation d'un pays est inférieure à celle de la demande d'importation et que c'est une caractéristique à longue période du commerce extérieur de ce pays, la monnaie locale doit subir une dépréciation pour que se maintienne l'équilibre de la balance des paiements. La théorie monétaire de la détermination du taux de change, estime qu'une hausse des revenus conduit normalement à un déficit commercial donc à une dépréciation du taux de

change. Parallèlement, la hausse du taux d'intérêt conduit normalement à des entrées nettes des capitaux, donc à une dépréciation du taux de change. Parlant de la situation de la balance courante, l'approche la plus répandue expliquait les mouvements des taux de change par la situation des balances commerciale ou courante. Le constat est qu'en moyenne période (sur plusieurs années) les pays à monnaie faible sont ceux dont la balance courante a tendance à être déficitaire. Symétriquement, les pays à monnaie forte sont ceux dont le solde extérieur est positif.

1.2.2 Effets des flux financiers sur le taux de change:

Les différentes analyses théoriques ont privilégiées des soldes différents de la balance des paiements pour expliquer la détermination du taux de change. Certains économistes ont privilégié la partie basse de la balance des paiements pour expliquer les mouvements du taux de change. La raison est qu'actuellement, les opérations financières induisent un volume d'échange de devises plus importantes que les transactions courantes. La détermination du taux de change dépend surtout des facteurs financiers à court terme et d'avantage des facteurs réels à plus long terme. Ainsi pour des facteurs financiers, trois approches ont été développées:

- Approche monétaire des taux de change:

La détermination du taux de change reflète d'abord l'équilibre du marché de la monnaie. L'évolution du change est reliée à la balance des règlements officiels et non pas aux transactions courantes.

- Les modèles de choix de portefeuille: dans ces modèles, le taux de change est déterminé par les facteurs qui affectent l'offre et la demande d'actifs réels et financiers.
- L'hypothèse d'efficience du marché des changes: cette hypothèse met l'accent sur le rôle des taux d'intérêt et des anticipations pour expliquer l'évolution des taux de change

Conclusion

Le taux de change comme étant le cours d'une monnaie par rapport à une autre, peut connaître des variations qui peuvent être favorables ou défavorables. Les variations défavorables du taux de change sur le marché des changes engendrent ce qu'on appelle le risque de change.

Le marché des changes fonctionne selon certaines caractéristiques particulières et selon certaines conditions dans deux compartiments à savoir au comptant et à terme. Les pertes de change doivent être prises en compte avant la validation des transactions à l'international.

Les différentes analyses théoriques privilégient des soldes différents des balances des paiements pour expliquer la détermination des taux de change.

Le lien entre le taux de change et la balance des paiements doit néanmoins être relativisé pour deux raisons :

- La précision des balances des paiements n'est pas parfaite : c'est le phénomène du trou noir qui vient de ce que certaines opérations sont mal recensées.
- Les balances des paiements sont des documents en termes de flux, alors que ce sont souvent les stocks d'actifs échangés qui comptent pour expliquer les taux de change, comme le montrent les analyses financières de taux de change.

Chapitre II :

*Le marché pétrolier et ses
compartiment en Algérie*

Introduction

Le pétrole est une ressource naturelle stratégique de premier ordre ; source indispensable à l'activité économique, et disponible en abondance et en partie dans des pays en voie de développement (Afrique, Moyen-Orient et d'autres régions).

Il n'existe pas de « bien de substitution de court-terme » au pétrole. Quelques pays industrialisés ont cherché d'autres biens de substitution tels que l'énergie nucléaire ou l'électricité mais il s'avère que le pétrole reste l'énergie la plus répandue au monde, dont la demande ne cesse de croître.

Les prix de l'or noir restent instables sur les marchés, ils sont déterminés par plusieurs facteurs. Le marché pétrolier est caractérisé par l'existence de risques dont les plus importants sont: les risques de prix liés essentiellement à l'instabilité des principaux déterminants du prix de pétrole sur le marché. Ainsi, les variations de son prix ont un impact marqué sur la conjoncture économique.

L'Algérie est un pays exportateur des hydrocarbures, pays producteur et exportateur de pétrole mais un important producteur et exportateur de gaz naturel. Les exportations en hydrocarbure du pays sont destinées en grande partie en direction de l'Union Européenne de Maghreb et des Etats-Unis.

La production des hydrocarbures a joué un rôle prépondérant dans l'économie algérienne, puisqu'ils constituent la principale source de devises, importante ressource budgétaire et du PIB.

Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser au marché pétrolier et ses compartiments. Pour ce faire, nous allons présenter deux sections : la première section, va porter sur la place du secteur des hydrocarbures en Algérie. La deuxième section, va présenter les principaux chocs et contre-chocs pétroliers depuis 1970.

Section 1 : La place du secteur des hydrocarbures en Algérie

Les hydrocarbures sont des produits organiques composés essentiellement d'atome de carbone et hydrogène et souvent d'atome de soufre à l'état, sa combinaison organique est composée d'oxygène et d'azotes. Les hydrocarbures selon leurs densités, se trouve dans un état liquide, comme le pétrole ou à l'état gazeux comme le gaz naturel.

1.Historique sur les hydrocarbures

Les premières spéculations sur la présence du pétrole dans le Sahara algérien ont commencé à partir des années 1930. À la fin des années 1950, des compagnies françaises découvrent les deux gisements historiques d'hydrocarbures qui continuent à contribuer pour une part prépondérante de la production algérienne : 62% pour HASSI-Messaoud (gisements du pétrole) et 72% pour HASSI-RMEL (gisement du gaz naturel), Ainsi les premiers contrats d'exploration sont signés avec des compagnies françaises et internationales.

1.1.Définition du pétrole

Cette ressource joue un rôle économique et politique considérable depuis la fin du 19ème siècle, car c'est en grande partie grâce à cette matière première que s'est effectuée la seconde révolution industrielle¹. Le pétrole brut est un liquide noir, quelque fois à reflets, verdâtres et généralement plus léger que l'eau.

Il est plus au moins fluide suivant son origine, son odeur et habituellement forte et caractérisée. En général, le pétrole est piégé dans une roche-réservoir située sous des couches imperméables, il occupe un interstice microscopique entre les cristaux de la roche, peu comme l'eau dans une éponge ou dans une craie mouillée.

À titre d'exemple : 1m³ de roche imprégnée contiennent moins de 150 litres de pétrole et avec les techniques actuelles d'extraction du pétrole, à peine 40 litres arriveront à la tête depuis lors de la mise en exploitation du gisement²

1.1.1. Utilisation du pétrole

Le pétrole est un produit stratégique utilisé dans un grand nombre de secteurs différents, ce qui est en fait denrée vitale et centrale dans l'économie mondiale. Il ne peut être utilisé dans son état brut, le raffinage le transforme en produits énergétiques (carburants, fioul) ainsi en produits non énergétiques (matières premières, pétrochimiques, lubrifiantes, bitumes).

¹ CHAUDARD.S : « Géopolitique et pétrole », Ed Jeunes, Paris, 2006, P11.

² BOUDJELAL.M et DJOUKER.M : « Législation et fiscalité pétrolière en Algérie », Mémoire de Magister, UMMTO, 2010, P45.

1.2. La production du pétrole en Algérie

Les ressources en pétrole sont calculées à la fois par les réserves prouvées et par le rythme d'extraction et de production. Les parts de production et d'exportation de pétrole brut ont diminué rapidement au début des années 1980, la production pétrolière étant de plus en plus limitée par les contingents de l'OPEP.

En effet, entre 1980 et 1982 la part de la production de pétrole brut réservée à l'exportation est passée d'environ 80% à 50% soit une baisse de 30%, tandis que la part exportée des produits pétroliers raffinés et de GNL a triplé.

L'Algérie produit 1 400 000 barils/jour de pétrole, en 2016, dont 850 000 par l'entreprise SONATRACH et détient la cinquième réserve mondiale prouvée en gaz naturel ;elle est le quatrième exportateur mondial de gaz derrière Gazprom, Shell et Exxon et le deuxième en GNL(gaz naturel liquéfier) ,elle alimente via ses gazoducs avec l'Italie et l'Espagne 25% des besoins gaziers de l'Europe .

Figure 01 : production de pétrole brut en milliers de barils/jours,Algérie.



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de l'OPEEC ,consulté le 05 /10/2021

À travers la figure ci-dessous nous présenterons l'évolution de la production de pétrole en Algérie durant la période allant de2005 jusqu'en 2020.

Nous remarquerons que la production de pétrole ne cesse pas d'augmenter durant les périodes 2005-2010, mais depuis l'année 2011 la production a connu une baisse qui dure jusqu'en 2020

1.3. La classification des réserves de pétrole en Algérie

Il existe deux grandes catégories de réserves de pétrole brut à savoir : les réserves prouvées et les réserves potentielles³ .

1.3.1. Les réserves potentielles

Pour ce qui est de réserves potentielles, on distingue selon la probabilité d'existence, les catégories suivantes :

- Les réserves probables, sont les quantités d'hydrocarbures que les informations géologiques et techniques du réservoir permettent d'envisager de récupérer ;
- Les réserves possibles, estimation de quantités additionnelles d'hydrocarbures portant sur des gisements aujourd'hui inconnus.

1.3.2. Les réserves prouvées

Concernent les quantités d'hydrocarbures récupérables avec une certitude raisonnable dans les conditions économiques et technologiques actuelles. Selon la société de l'Énergie pétrolière, les réserves prouvées sont celles qui ont 90% de chance d'exercice. Les réserves prouvées de pétrole brut de l'Algérie sont estimées par British Petroleum Company à 1,5 Milliard de tonnes fin 2015 (12,2 Milliards de barils), soit 22 années de production au rythme de 2015, ces réserves classent l'Algérie au 17ème rang mondial avec 0,7% du total mondial et au 4ème rang en Afrique derrière la Libye, le Nigéria et l'Angola.

Toutefois, les activités d'exploration accrues ont donné lieu à de nombreuses découvertes d'hydrocarbures. Bien que la plupart de ces découvertes aient été faites par des sociétés étrangères.

1.4. L'exportation du pétrole

L'Algérie est un important exportateur du pétrole .Ces exportations nettes du pétrole (tous liquides compris) auraient atteint 1,8 millions de barils par jours en 2010. Les Etats-Unis ont importé environ 488 000 barils par jour, en 2010, ce qui représente environ 26% du totale des exportations du pétrole de l'Algérie. Les USA seraient les plus gros importateurs (unique) du pétrole Algérien.⁴

³ AQUET Pierre et NICOLAS François, « pétrole : crise, marchés, politiques », Ed DUNOD, 1991, P19

⁴ OUILEMS Med Amine « L'impact de la variation des prix du pétrole sur les variables macroéconomique en Algérie : approche économique » université de Béjaia, 2012, p38.

Selon les données de l'Agence internationale de l'énergie, environ 1,12 million de barils par jours ont été importés par les pays membres de l'organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) en 2010, soit 62% du total des exportations.

Environ 482 000 de barils par jours ont été importés par les pays Européens de l'OCDE, dont la France, l'Allemagne, L'Italie et le Royaume-Uni qui ont été les principaux importateurs, 149 000 de barils par jour sont allés au Canada, tandis qu'environ 61 000 barils/jour sont allés aux autres pays de l'OCDE (incluant le Japon et la Corée du Sud).

Dans la structure des exportations Algérienne, les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel de nos ventes à l'étranger avec une part de 92,80% du volume global des exportations, ce qui représente une baisse de 39,31% par rapport à 2015.

2. Les déterminants du prix du pétrole sur le marché pétrolier

Le marché du pétrole, considéré comme le plus grand marché de matières premières. Depuis les années 1970 des importantes perturbations qui génèrent des risques d'incertitudes quant à la stabilité de l'économie mondiale. Il est utile de bien connaître le fonctionnement du marché pétrolier et en particulier la manière dont s'opère la détermination des prix. On peut à partir de là tenter d'interpréter les facteurs à l'origine des fluctuations du prix du pétrole.

Depuis près de vingt ans, les déterminations du prix du pétrole reposent en grande partie sur des mécanismes de marché. C'est l'OPEP, qui représente actuellement près de 40% de la production mondiale, conserve un pouvoir d'influence significatif, les cours résultent essentiellement de l'interaction d'acteurs offreurs et demandeurs suffisamment nombreux pour que prévale en fin un mode concurrentiel partiellement contrôlé de fixation du prix⁵

2.1. Les nouveaux modes de commercialisation

Conséquence des chocs pétroliers, les compagnies pétrolières internationales manquant du pétrole brut pour alimenter leurs raffineries soit parce qu'elles sont absentes du secteur amont, soient parce que le brut de participation qu'elles reçoivent n'est pas suffisant. Il existe donc dorénavant, un marché du pétrole brut qui s'effectue :

- Soit au moyen du contrat à long terme ;
- Soit au comptant, sur le marché libre, c'est le marché spot.

2.2. Les déterminants du prix du pétrole à court terme

Le niveau des prix pétroliers résulte, principalement des anticipations relatives aux fondamentaux de l'équilibre entre l'offre et la demande. Ainsi, les facteurs qui peuvent

⁵ DUROUSSET Maurice « Le marché du pétrole », Ed Ellipses, Paris, 1999, p57

déterminer le niveau des prix du pétrole sont ceux qui peuvent influencer d'une manière ou d'une autre (à la hausse ou à la baisse) le niveau de l'offre et de la demande.

En plus, les prix sont aussi influencés par les informations sur les capacités de production, les variations des stocks, le marché spot et les positions des différents acteurs sur le marché à terme.

2.2.1. Les fondamentaux du marché (offre et demande)

La volatilité des prix du pétrole s'explique par deux facteurs fondamentaux est toujours l'offre et la demande sur le marché. Ils n'évoluent tout simplement plus de la même façon, avec en plus de nouveaux facteurs qui viennent les influencer, entraînant de profondes mutations sur le marché énergétique global à travers le monde

Du côté de l'offre du pétrole, les déterminants du prix du pétrole sont liés au niveau des réserves, et la production de pétrole, ainsi qu'aux capacités de raffinage et aux capacités de transport.

a. L'offre de pétrole et des produits pétroliers au niveau des réserves Les réserves sont très concentrées géographiquement dans la mesure où les pays de Moyen-Orient membres de l'OPEP en détiennent entre 40% et 60% des réserves mondiales et sur les cinq pays disposants des réserves les plus importants, quatre sont situés au Moyen Orient : l'Arabie Saoudite, l'Iran, l'Irak et le Koweït.

b. La production du pétrole Du côté de la production, l'offre est majoritairement contrôlée par les pays membres de l'OPEP qui représente 35% à 40% de la production mondiale avec des coûts de production, parmi les moins élevés du monde, compris entre 3 et 5 dollars/baril. Avec ces données, la capacité de production excédentaire des pays de l'OPEP constitue un facteur clé de régulation de l'offre et de contrôle des prix du pétrole en période d'instabilité.

c. Les capacités de raffinage Les capacités de raffinage sont un facteur essentiel dans la fixation du prix des produits pétroliers. Cependant, l'activité du raffinage est de plus en plus soumise aux exigences de qualité des produits raffinés qui répondent aux normes et aux contraintes environnementales, alors que l'effet du pétrole brut (la qualité des produits pétroliers dépend de la qualité du brut à raffiner) ayant les qualités répondant à ces exigences (léger et doux) tend à diminuer et les bruts lourds et sulfureux représentent la part accrue de l'offre de brut⁶

⁶ HAOUA Kahina « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », Mémoire de Magister, UMMTO, 2012, p42

En effet, plus le brut n'est lourd et sulfureux, plus l'extraction des produits légers et des distillats moyens tels que l'essence et le gasoil sont difficiles et coûteux. Ainsi, la demande croissante d'essence et de gasoil provenant essentiellement du Secteur des transports à un impact direct sur les prix du pétrole comme elle crée un écart (différentiel) de prix entre les bruts légers et les bruts lourds (la demande des bruts légers est plus importante que celle des bruts lourds).

2.2.2. Les facteurs financiers

Les variations des prix du pétrole à court terme résultent à la fois des facteurs de la sphère réelle qu'on a traitée jusque-là, et des facteurs de la sphère financière qu'on traitera dans le point suivant, qui tiennent essentiellement au phénomène de la spéculation et au cours du dollar, monnaie quasi unique de négociation des prix du pétrole sur les marchés.

A. La spéculation sur le marché à terme

La spéculation joue un rôle important dans la fixation des prix du pétrole, dont elle amplifie les hausses et les baisses en tirant profit. Un nombre non négligeable d'intervenants sur le marché à terme et qu'on peut classer selon l'objectif d'intervention, entre les opérateurs commerciaux (tels que les compagnies pétrolières des pays exportateurs et des pays importateurs de pétrole) qui interviennent pour se couvrir contre le risque des fluctuations des prix du pétrole, et celle des opérateurs non commerciaux. (Tels que les Hedge-Funds) qui agissent dans un but spéculatif et dans le cadre de la recherche du gain facile sur les marchés à terme.

Les marchés pétroliers sont caractérisés par la complexité à partir du deuxième choc pétrolier en 1979 avec l'apparition des marchés à terme tels que le « New York Mercantile Exchange » (NYMEX) qui est un marché américain de l'énergie et des métaux, et (IPE) « International Petroleum Exchange » basé à Londres. Les spéculateurs opèrent sur les marchés financiers du pétrole et cherchent à réaliser un profit par l'achat et la vente des contrats à terme tout en arbitrant entre les différentes maturités.

En effet, les traders échangent des barils-papiers plusieurs fois sans qu'ils vendent ou achètent effectivement le pétrole. En cas où les prix de l'or noir tendent à la hausse, ils achètent massivement des contrats papier, ainsi, la hausse des prix s'accélère qui est en faveur des pays producteurs.

À l'inverse, lorsque les prix tendent à la baisse les fonds spéculatifs vont vendre leurs contrats ce qui contribue à la baisse de prix du brut.

B. Le taux de change Euro/Dollar

Dans la mesure où les cours du pétrole sont libellés en dollar, on peut constater qu'il y a une forte relation entre les deux variables. On peut montrer qu'il y a un lien négatif entre le dollar, et le prix de pétrole. Ainsi la faiblesse du dollar contribue à la hausse de prix de l'or noir à partir de deux canaux.

- Le premier est indirect et qui résulte de la réaction des pays exportateurs des produits pétroliers suite à la dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies. Ces pays subissent une perte de pouvoir d'achat puisqu'ils n'achètent pas toutes ses importations en dollars donc ils vont augmenter le prix du pétrole pour compenser cette perte.

- Le deuxième est direct et il provient du transfert des placements. La dévalorisation du billet vert contribué à l'appréciation du pétrole. En septembre 2007, le baril atteint les 80 dollars et le dollar a diminué jusqu'à 1,4 pour 1 euro.

En effet, l'appréciation du dollar entraîne une baisse des prix du pétrole, car leurs prix sont fixés en dollars. C'est-à-dire le prix du pétrole est cher ; dans ce cas, les consommateurs vont baisser le niveau de leur consommation.

Et donc la baisse de la demande par rapport à l'offre Puisque les prix du pétrole sont fixés en fonction de l'offre et de la demande ; dans ce cas-là, les prix du pétrole vont baisser. Il y a aussi d'autres déterminants du prix du pétrole qui sont la situation politique et la sécurité et parfois même des rumeurs.

3. Importance du prix du pétrole

Ces dernières années nous avons assistés à une augmentation et une grande volatilité des prix du pétrole. Une hausse des prix du pétrole augmente les revenus et l'épargne des pays pétroliers, freine la croissance mondiale et crée des effets négatifs sur l'économie réelle des pays importateurs de cette matière.

Les prix du pétrole menacent la stabilité de l'économie mondiale, et aggravent les déséquilibres, les excédents des pays exportateurs de pétrole générés par l'exploitation de cette matière, financent en partie les déficits des pays développés.

La maîtrise des prix du pétrole est un enjeu stratégique, car plusieurs acteurs sur les marchés mondiaux du pétrole (physiques, financiers) interviennent, et toute l'économie mondiale dépend de cette matière.

La formation des prix du pétrole est très complexe, due aux nombreux facteurs réels (quantité d'offre des pays exportateurs ou de demande provenant des économies émergentes,

crises économiques et politique...etc.) et financiers (variation de taux de change, des taux d'intérêts, spéculation...etc.).

La compréhension de la formation des prix du pétrole et de leur forte volatilité est rendue plus difficile par la complexité des interdépendances entre les marchés physiques et financiers et leurs fondamentaux respectifs.

Le dollar Américain est la monnaie de référence sur le marché pétrolier au sens où les achats de pétrole auprès des compagnies internationales s'effectuent en dollars. Les fluctuations du dollar ont donc naturellement un impact sur la demande et l'offre de pétrole ⁷.

Les variations du dollar sont ainsi susceptibles d'engendrer des mouvements dans l'offre et la demande du pétrole qui peuvent se répercuter sur le prix du brut lui-même.

4. Les concepts de « choc pétrolier » et de « contre-choc pétrolier »

Les crises pétrolières peuvent être de natures différentes selon les cas et selon leurs incidences sur les indicateurs de l'activité économiques et sur les marchés boursiers.

4.1 Définition d'un choc pétrolier

Un choc pétrolier correspond à une hausse massive et rapide du prix du pétrole qui déclenche généralement une crise pour les pays n'en produisant pas, ou pas assez et qui sont dépendants de l'importation. Les chocs pétroliers sont de deux types :

A. Un choc d'offre :

La baisse de la production du pétrole implique une chute de l'offre sur le marché mondial, ce qui provoque un déséquilibre, même si la demande réellement n'est pas augmentée, l'offre devient inférieure à la demande. De ce point de vue, les prix du pétrole brut enregistrent une hausse brutale. Ce phénomène est appelé « choc d'offre » de pétrole, cette rupture de l'offre est en grande partie provoquée par le comportement des Producteurs, à qui revient la décision d'augmenter ou de diminuer l'offre du pétrole sur le marché.

B. Un choc de la demande :

Un choc de la demande est origine d'une augmentation de la demande par rapport à l'offre sur le marché pétrolier. Il est caractérisé d'une hausse des cours des barils du pétrole, contrairement au choc de l'offre, celui-là, est provoqué par le comportement des consommateurs. Le choc de demande dépend d'une manière générale des demandeurs du pétrole sur le marché qui dépend de la situation économique d'un pays.

⁷ MIGNON Valérie, les liens entre les fluctuations du prix du pétrole et du taux de change du dollar, Revue d'économie financière page 189

Autrement dit, le choc pétrolier de demande survient dans un contexte d'expansion économique qui encourage la consommation pétrolière⁸.

4.2 Définition d'un contre –choc pétrolier

Le contre-choc pétrolier est la chute brutale des prix du pétrole sur le marché pétrolier international, cette situation est généralement vient après la période de choc pétrolier. C'est une combinaison soit d'une baisse des prix et d'une contraction de la demande soit d'une baisse des prix et d'une offre abondante.

4.3. La relation entre un contre-choc pétrolier et un choc pétrolier

Un choc pétrolier est une augmentation considérable et imprévisible du prix du pétrole, et le contre-choc pétrolier qui est une chute brutale du prix du pétrole sur les marchés internationaux du pétrole

⁸ PERCEBOIS Jacques « Economie de l'énergie », Préface de MAINGUY Yves, Ed Economisa, 1989, P24.

Section 2 : la structure de l'économie Algérienne et les chocs pétroliers (1962-1971)

Les pays importateurs du pétrole, essentiellement les pays occidentaux, ainsi que les pays exportateurs ont eu à faire face à plusieurs chocs et contre-chocs pétroliers depuis l'année 1970 jusqu'à nos jours.

En effet, toute variation brusque des prix du pétrole provoque un choc pétrolier si elle oblige les agents économiques à prendre des décisions immédiates et critiques, qui s'infligent aux autres agents et les obligent, à leur tour, à prendre d'autres décisions cruciales.

À terme, le choc pétrolier amène l'économie à un nouvel état d'équilibre. En revanche, si le concept du choc pétrolier semble évident, les voies de propagation de ces chocs dans l'économie constituent une question d'ambiguïté, vue l'omniprésence du pétrole dans tous les secteurs économiques et l'interdépendance des fils conducteurs.

1. La période postindépendance (1962-1971)

Au lendemain de l'indépendance en 1962, l'Algérie se trouvait dans une situation délicate et ce, à plus d'un niveau : un Etat devait être charpenté sur des bases modernes, l'économie devait être tirée de son état végétatif, la situation sociale était chaotique et constituait une lourde charge pour le jeune Etat⁹. Nous allons donc choisir la planification centrale comme un moyen d'administration, elle était basée sur un modèle de développement de type socialiste : les secteurs clés de l'économie furent soit nationalisés (banques, mines, compagnies d'assurance), ou quel temps l'entrée en scène de sociétés nationales (Air Algérie, Sonacom, Eniem, Saidal, Sonelgaz...). La priorité fut accordée à l'établissement d'un tissu industriel susceptible de sortir l'économie nationale du sous développement. Devant cet état de fait, les ressources en hydrocarbures ne sont pas restées en marge de la démarche du gouvernement algérien car en effet, le panier qui pouvait être tiré de ce secteur pouvait constituer le moteur de développement de l'économie dans son ensemble.

2. Le contre-choc pétrolier de 1986

En 1980, le « contre-choc pétrolier » est apparu à cause de la surproduction du pétrole et au ralentissement de l'économie mondial entraînant une baisse brutale du cours de l'or noir pour atteindre le seuil des 10\$ en 1986¹⁰.

⁹ Mohammed El-Aziz KOUADRI, « Place et rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie algérienne », page 629.

¹⁰ Jean-paul Simonnet, « le marché du pétrole, un peu d'histoire », TD N°23, Page3.

Depuis 1983, les choses ont pris une grave tournure, les prix en chuté de 35\$/b à 27\$/b en 1985¹¹, tandis qu'un système de quotas a été introduit pour répartir la production des pays membres de l'OPEP, pour éviter d'inonder le marché et par conséquent de casser les prix. Les membres de l'OPEP décidaient de changer de politique et de défendre leurs volumes de production que le niveau des prix, lors d'une conférence à Genève.

Dès l'été 1985, une nouvelle formule de commercialisation appelée « natback deals »¹² mise en œuvre. Par cette formule, le prix offert pour le pétrole brut est établi à partir de la valeur de vente du cocktail de produits finis qu'on peut obtenir sur le marché après raffinage, c'est-à-dire que, dans un marché connaissant de forte fluctuation de prix, c'est le vendeur du pétrole brut qui va assumer le risque. Les objectifs fixés sont :

- Augmentation de la demande globale du pétrole.
- Diminution de la production hors OPEP.
- Être le leader sur le marché pétrolier.
- Décourager les investissements de l'exploration hors OPEP¹³

2.1. La réforme de 1982

L'opacité de l'intervention du trésor pousse les pouvoirs publics à promulguer une ordonnance, pour mettre de l'ordre dans les modalités du subventionnement ou de la surtaxation de certains biens finaux ou de services, et les rendre plus transparentes. C'est l'ordonnance 82-01 qui décide que les taxes compensatoires sont créées en relation avec la politique des prix ; le produit de ces prélèvements est affecté exclusivement à compenser, pendant une période indéterminée, le prix des produits jugés socialement « sensible ».

La loi 82-11 fixe un plafond (30 millions DA) à l'investissement privé local, il attend l'augmentation de l'emploi, la substitution d'importation et la promotion des articulations au secteur public.

Mais le régime de l'investissement n'est pas aussi libéral. Le succès de cette loi est plutôt limité à cause de¹⁴ :

- L'entrepreneur local est loin de posséder une mentalité productive et industrielle. Il ne s'intéresse qu'à l'investissement dans les branches où le délai de récupération du capital est court ;

¹¹ Tom XXIV, « l'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986, Editions du CNRS, 1985.

¹² Editorial de N.SARKIS : le pétrole et le gaz arabe, 1er décembre 1985, p.3.

¹³ Voir l'article de Denis CLERC : « Esquisse d'un compromis entre l'OPEP et les compagnies pétrolières », in monde Diplomatique, Juillet 1986, p.22-23.

¹⁴ CHEBBAH Khaled « évolution de commerce extérieure de l'Algérie : 1980-2005 » revue Faculté des sciences économiques et de gestion UMMTO, p 42.

- Les investissements agréés rencontrent des problèmes complexes pour l'acquisition de terrains d'implantation appartenant à l'État ;

Le secteur privé continue à subir l'effet d'éviction au sein du système bancaire, l'entrepreneur se tourne vers l'autofinancement ou la recherche de financement informelle ;

Enfin, l'entrepreneur est fréquemment contraint à des importations sans paiement qui l'oblige à acheter des devises sur le marché parallèle¹⁵

2.3. La réforme de 1986

Le premier secteur avait été touché par la libéralisation de l'économie algérienne en plein crise financière a été le secteur des hydrocarbures (1986). La loi 86-14 du 19 août 1986 définissait le nouveau régime juridique des activités de prospection, de recherche, d'exploration et de transport des hydrocarbures d'une part, et d'autre part, les droits et les obligations des entreprises exerçant ces activités. Les titres miniers n'étaient octroyés qu'à la SONATRACH qui exerçait, pour le compte de l'État, le monopole des activités d'exploration et de production des hydrocarbures. Cette loi prévoit quatre (04) formes possibles d'association avec la SONATRACH qui détient, dans tous les cas, 51 % au minimum des participations :

- Association dite « contrat de partage de production » ou « production sharing contrat»;
- Association dite « contrat de service » ;

Association en participation sans personnalité juridique, dans laquelle l'associé étranger constitue une société commerciale du droit algérien, ayant son siège en Algérie; La loi 88-01, l'autonomie sont concédées à des entreprises se débattant dans de graves problèmes financiers, sociaux et productifs dans un contexte où le budget de l'État propriétaire est durement affecté par le recul des recettes fiscales pétrolières. Concernant l'orientation des entreprises publiques économiques. Cette loi définit une entreprise comme une personne morale de droit privé (société par actions ou société à responsabilité limitée).

Donc, sous le régime de l'autonomie, l'entreprise publique peut : La loi 88-29 relative à l'abolition du monopole de l'État sur le commerce extérieur n'est qu'une partie de l'ensemble des autres textes législatifs visant à accommoder l'économie nationale aux conditions de l'économie du marché.

La crise pétrolière de 1986, à la suite de l'effondrement des prix du pétrole, a frappé l'Algérie et a engendré une chute de ses recettes d'exportation, et une insuffisance pour

¹⁵ BENISSAD Hocine « Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993) », édition office des publications universitaires, Alger, 1994, p48-49

Chapitre II : Le marché pétrolier et ses compartiments en Algérie

financer les importations. Ce qu'il a obligé à recourir aux emprunts et aboutir par la suite à une crise de la dette.

L'Algérie s'est laissé conduire par les institutions financières internationales qui ont imposé une libéralisation du commerce extérieur, la conclusion d'un accord avec le FMI dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel (PAS).

Ce dernier a subi des modifications profondes à travers un assouplissement des règles et des procédures liées aux importations et aux exportations¹⁶

Malgré l'augmentation remarquable enregistrée de l'ordre de 31,35% entre 1963 et 1969 en moyenne annuelle, la part des recettes d'hydrocarbures dans les recettes budgétaires totales était restée faible oscillant entre 6,25% et 23,21%. Le pétrole au cours de cette période, n'a pas en effet joué un rôle important dans le financement de l'économie nationale en raison des faibles quantités exportées de 1962 à 1965 et la faiblesse de la fiscalité sur les hydrocarbures qui était restée dérisoire jusqu'au 1965 et très modérée entre 1965 et 1971.

Néanmoins, avec la nationalisation du secteur pétrolier en 1971 et l'envolée des prix du baril après les 02 chocs pétroliers, la part de la fiscalité pétrolière dans les recettes totales avait augmenté sensiblement passant de 21,41% à plus de 57% entre 1970 et 1979, et l'épargne budgétaire¹⁷ devint ainsi la principale source de financement des investissements publics (35% du PIB) et permit de réaliser un taux de croissance dépassant les 5% entre 1970 et 1986.

Bien que la croissance économique du pays était tirée par le secteur pétrolier qui concourait pleinement au financement des investissements publics à travers le budget de l'Etat, le taux de croissance réalisé par l'Algérie durant cette période tenait aussi à l'endettement extérieur favorisé par l'importance des recettes pétrolières réalisées, que les banques occidentales recyclèrent sous forme de prêts aux pays en développement, ainsi que le bas niveau des taux d'intérêt mondiaux dont la moyenne était de 5,3% en 1970, 11,1% en 1980 et enfin 7,8% en 1985 .

Par ailleurs, l'évolution économique et sociale en Algérie a fortement été bouleversée par le contre-choc pétrolier de 1986 qui a entraîné une baisse d'environ 50% des termes de l'échange et de la fiscalité pétrolière. Cette baisse drastique des ressources extérieures avait

¹⁶ ARROUCHE Nacéra «Essai d'analyse de la politique de soutien aux exportations hors hydrocarbures en Algérie: contraintes et résultats » mémoire de magister UMMTO, 2014 p 141.

¹⁷ Un taux d'investissement qui dépassait de loin le taux moyen des pays intermédiaires qui tournait autour de 26% sur la période 1970-1986. (Ministère des Finances, "Histoire et évolution 1962-2012 : 50 ans de réalisations", ANEP Imprimerie, Alger 2013, Page 11).

provoqué ainsi l'arrêt des programmes de développement et le recours à l'endettement (la dette extérieure avait atteint 21,1 milliards US\$ à fin 1986 contre environ 17 milliards US\$ à fin 1985) pour faire face aux échéances de remboursement du service de la dette et le financement des importations en vue de répondre à la demande interne en termes de biens de consommation et d'investissement. Accentuée par la chute du dollar, le pays avait enregistré par conséquent, des taux de croissance négatifs de l'ordre de -0,7% en 1987 et -1,00% en 1988 en terme réel .

Ce contre-choc pétrolier met en exergue l'importance de la part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales et montre bien l'importance de surplus minier à mobiliser aux fins de l'accumulation, et reflète par conséquent, un fait majeur qui est la vulnérabilité des finances publiques et donc l'économie nationale aux chocs extérieurs, en particulier aux fluctuations négatives de la production et des cours mondiaux des hydrocarbures ainsi qu'aux fluctuations de la valeur du dollar. Ce constat pose sérieusement le problème de diversification des sources de la croissance et de la base productive de notre économie. Mais pour ce faire, il est impératif de passer par une meilleure allocation des recettes d'hydrocarbures constituées lors des périodes fastes en faveur des secteurs créateurs de richesse et d'emploi tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme.

3. Le commerce extérieur à partir de 1990

Dès 1990-1991, une politique économique, négociée avec le fonds monétaire international (FMI), est mise en place. Qui porte sur l'assouplissement de commerce extérieur.

Pour le régime des importations, la libéralisation du commerce extérieur a été réalisée au cours des années 1990 par l'abolition du monopole de l'État. Cette mesure a été élargie par la suite par le décret exécutif n° 91-37 relatif aux conditions d'intervention en matière du commerce extérieur pour autoriser toute personne physique ou morale inscrite au registre de commerce algérien à importer des biens.

Ainsi, l'importation de marchandises est effectuée par tout agent économique titulaire d'un registre de commerce par une administration sur la base d'une domiciliation bancaire préalable et obligatoire conformément au règlement 91-03 du 20 février 1991. Concernant le régime des exportations, l'État algérien continue à exercer un monopole sur les exportations d'hydrocarbures et des produits miniers. En ce qui concerne les exportations hors hydrocarbures, le principe général est la liberté d'exportation assortie de certaines exceptions à caractère très limité.

3.1. Le rééchelonnement et les programmes de stabilisations et d'ajustement

La baisse des prix de pétrole en 1993, et la possibilité que l'Algérie fasse des tirages sur les crédits, ont contraint l'Algérie à procéder au rééchelonnement de sa dette extérieure: à partir de la fin des années 80, le processus de réformes a connu trois étapes¹⁸ : la période précédente 1994, l'ajustement structurel et l'ouverture et la recherche d'une maîtrise de l'ouverture¹⁹

3.1.1. La période 1991-1994

La situation de la balance des paiements demeure précaire tout au long de la période d'atermoisement, de fin 1991 et milieu 1994. Du fait que le tiers de la dette a été libellée en francs et en yens, les importations en monnaies européennes et les exportations en dollar des États-Unis ont rendu l'Algérie sensible aux fluctuations de taux de change.

Entre 1992 et 1993, le déficit de la balance commerciale a baissé sensiblement, à la suite de la compression des importations et de la baisse plus que proportionnelle des exportations en raison de la baisse des prix du pétrole.

3.1.2. L'ajustement structurel et l'ouverture (1994-1998)

« Dans sa signification la plus large, l'ajustement d'une économie nationale désigne la nécessité de corriger ses déséquilibres financiers et monétaires externes et internes qui entretiennent généralement un fort endettement extérieur, c'est-à-dire le déficit de la balance des comptes courants, le déficit du budget de l'État et l'inflation ».

L'année 1994 est celle du changement de politique économique et financière.

Ainsi, l'Algérie a mis en collaboration avec la banque mondiale et le FMI un programme d'ajustement structurel (PAS) de quatre ans. Le premier rééchelonnement avec le club de paris a été obtenu fin mai 1994, à la suite d'un accord « stand-by » avec le FMI, de 4,4 milliards de dollars de dette publique.

Le second accord de rééchelonnement s'est fait avec les pays créanciers, membres des clubs de paris et de Londres.

En effet, l'Algérie se présentera une autrefois devant le club de paris, en juillet 1995 et pour la première fois devant celui de Londres, pour un rééchelonnement de sa dette privée²⁰.

Le produit des rééchelonnements et d'autres concours des institutions financières, porte sur un chiffre de 20 milliards de dollars, permettant ainsi la levée de la contrainte

¹⁸ BOUYACOUB Ahmed, « L'économie algérienne et programme d'ajustement structurel », revue université d'Oran, Ed printemps, Alger, 1997, p77.

¹⁹ MEHDI Abbas « L'accession de l'Algérie à l'OMC entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée » document de travail, université Grenoble, France, 2009, p9.

²⁰ HAMAMDA Tahar « crise et transition à l'économie de marché en Algérie », revue de la faculté d'économie et de gestion, université Mentouri constantine, Algérie, 2004, p78.

extérieure, le rétablissement des équilibres externes et la reconstitution des réserves de changes. Le troisième accord de « stand-by » a été conclu avec le FMI a pour objectifs :

- Une dépréciation des cours (dépréciation de 50 %) : Avant de reprendre son glissement simultanément, la Banque d'Algérie abandonne sa gestion administrative du taux de change en vendant périodiquement, aux enchères des devises.

Cette étape précède la création d'un marché des changes ;

- La déréglementation du commerce extérieur : en avril 1994, une liste négative de produits à l'importation a été arrêtée par le ministre du commerce qui n'a pas tardé à supprimer. Le commerce extérieur devient quasiment libre en 1994-1995 après six ans de réformes, afin d'arriver à une libéralisation généralisée des opérations d'importations et d'exportations²¹.

En 1996, l'Algérie s'est adhérent à l'OMC et la négociation avec l'Europe, dont les conséquences aient été sous-estimées par les décideurs économiques de l'époque, ces derniers ont permis d'aboutir à une zone de libre-échange en (2012) à travers l'accord d'association signé en 2002. En plus, la libéralisation partielle du commerce d'importation, introduite dès 1994 par le PAS a très significativement multiplier le nombre d'importateurs, Concentrés dans l'importation de biens de consommation et de demi-produits. Comme suite à la levée des restrictions, les importations ont baissé par rapport à 1990 à cause de la contraction de la demande, provoquée par la dévaluation du solde de la balance commerciale des années 1994 et 1995 sont négatif, car la hausse des importations était très importante juste avant la période d'ajustement structurel. Les recettes de fiscalité pétrolière représentent 55 % des recettes budgétaires globales de l'année 1996, alors que ce taux n'était que de 38 % en 1989.

En 1996, les exportations ont connu une augmentation de 2 milliards de dollars par rapport à 1995 suites à la hausse des prix du pétrole, où le prix moyen du baril est passé de 17,58 à 21,67 dollars, entre 1995 à 1996 respectivement. Le montant des exportations hors hydrocarbures a été doublé.

4. Les réserves de change

Suite au choc externe de 1986 matérialisé par une chute de 39 % des recettes d'exportations d'hydrocarbures, l'Algérie a connu une longue période de vulnérabilité externe qui s'est transformée en crise de la dette extérieure.

²¹ BENABDALLAH, Yousef « l'Algérie dans la perspective d'association avec l'UE » revue d'économie appliquée cahier du CREAD, 206, p 199-233.

L'encours de la dette extérieure à moyen et long terme avait atteint des niveaux supérieurs à 30 milliards de dollars entre 1995 et 1998²².

Une situation qui a contraint le pays à demander le rééchelonnement de sa dette extérieure après un accord signé avec le FMI. L'Algérie a ainsi rééchelonné 16 milliards de dollars à rembourser sur une période de près de 11 ans, sur une dette extérieure totale de plus de 30 milliards de dollars.

Après une période assez longue de fragilité externe inhérente notamment aux niveaux excessifs et intenable de la dette extérieure, l'amélioration de la position financière extérieure de l'Algérie au cours des années 2000 suite à la hausse des prix du pétrole a permis au pays d'adopter une stratégie de désendettement.

5. Reformes économiques dû au programme d'ajustement structurel

Dans ce contexte, des réformes économiques profondes s'imposaient. Au départ, ces réformes sont menées d'une manière autonome puis elles se sont inscrites dans le cadre d'un Programme d'Ajustement Structurel « P.A.S » adopté par l'Algérie en concertation avec le F.M.I et la Banque Mondiale.

Le principal changement qui y est apporté concerne surtout le mode de régulation de l'économie nationale. Il était nécessaire de rompre avec un système économique basé sur les principes de gestion de planification centralisée, et de passer à une économie fondée sur les mécanismes de marché.

Parmi les changements introduits dans la reconfiguration de l'économie du pays figurent des mesures monétaires et financières, elles cherchent toutes à provoquer un plus grand désengagement de l'Etat, il s'agit principalement de :

- L'adoption de la loi sur l'autonomie des entreprises (1988),
- L'abolition du monopole de l'Etat sur le commerce extérieur,
- L'adoption de la loi sur les prix, qui libéralisent les prix et les salaires, ces derniers ne doivent plus être fixés par l'administration,
- La promulgation de la loi 90-10²³ relative à la monnaie et au crédit, qui consacre dans ses dispositions, l'indépendance de la banque centrale devenue « banque d'Algérie », et annule les lois antérieures.

²² Rapport banque d'Algérie, 2002, page 38

²³ La loi 90-10 sera amendée en 2001 puis remplacée en 2003 par l'ordonnance 03-11, relative à la monnaie et au crédit.

Chapitre II : Le marché pétrolier et ses compartiments en Algérie

La loi sur la monnaie et le crédit réhabilite la véritable mission de la banque centrale en tant que banque des banques, institut d'émission, banque de l'Etat, régulateur des crédits, prêteur en dernier ressort, institution de la surveillance et de contrôle

Par ailleurs la loi 90-10 définit les modalités de mise en place des marchés monétaire et financier par la Banque d'Algérie, elle introduit l'utilisation des instruments indirects de la régulation du marché monétaire et consacre la démonopolisation de l'activité bancaire.

De même, la loi sur la monnaie et le crédit instaure la réglementation prudentielle, la déréglementation des taux d'intérêts, l'assouplissement de la politique de change et ouvre le secteur bancaire et financier à la concurrence privée²⁴

La loi sur la monnaie et le crédit institue également un conseil de la monnaie et du crédit chargé entre autres, d'établir les paramètres de change et ceux d'emprunt à l'extérieur.

Désormais, l'exercice du contrôle de change qui relevait du ministère des finances est dévolu à la banque d'Algérie.

Ajoutant à cela, la loi de finance complémentaire de 1990 permet aux entreprises et aux particuliers l'ouverture des comptes en devises.

Conclusion

Ce présent chapitre met clairement en évidence l'importance du secteur des hydrocarbures dans l'économie Algérienne. L'Algérie, après 59 années d'indépendance, n'a pas pu sortir de la sphère de financement de son économie par la rente pétrolière, cela dit,

²⁴ JACQUEMOT pierre, ASSIDON Alsa, politiques de changes et ajustement en Afrique, ed la documentation française, 1988, page 33

Chapitre II : Le marché pétrolier et ses compartiments en Algérie

l'économie algérienne demeure dépendante d'une façon importante des hydrocarbures et sa contribution directe à la formation du PIB.

En d'autres termes, l'Algérie est généralement assimilée à un pays rentier par excellence, qui a évolué sensiblement depuis son indépendance par l'assujettissement à la rente pétrolière. Le fort pourcentage des recettes des hydrocarbures dans les ressources d'exportation est un indicateur révélateur de l'importance des recettes pétrolières dans le financement de l'économie.

De même, ces recettes sont le principal instrument d'intervention de l'État dans tous les domaines. Les exportations des hydrocarbures occupent la part du lion dans les exportations algérienne, soit plus de 95% du volume global des exportations. Elles continuent à représenter l'essentiel des recettes en devises, même en cas de chute des prix du pétrole. Malgré plusieurs tentatives de réformes engagées tellement organiques que financières, l'économie algérienne reste toujours dépendante d'une seule ressource d'approvisionnement en liquidité, les hydrocarbures. Cela s'explique par l'absence d'une économie créatrice de richesses hors hydrocarbures qui demeurent toujours très faibles. Ce constat nous amène à dire que malgré les possibilités offertes pour la diversification économique, les exportations hors hydrocarbures restent toujours très marginalisées. La détermination du prix du pétrole demeure une tâche plus compliquée qu'une simple égalisation de l'offre à la demande. Deux grandes catégories d'acteurs se trouvent en confrontation avec des intérêts divergents, les pays exportateurs et les pays importateurs, auxquels viennent s'ajouter les intérêts des compagnies pétrolières, les traders et les consommateurs finaux. La dépendance du Moyen-Orient est de plus en plus préoccupante compte tenu des tensions géopolitiques et de l'instabilité de ces pays.

Chapitre III:

*Analyse du choc pétrolier
de 2014*

Introduction

L'économie de l'Algérie repose sur le prix du baril de pétrole ses fluctuations agissent immédiatement sur le rythme de son développement et donc sur sa stabilité politique et sociale. Ses ambitions économiques sont suscitées ou encouragées par l'envolée du prix du précieux liquide.

Le boom pétrolier lui a par ailleurs permis d'apurer sa dette, d'investir dans des projets d'infrastructure et d'améliorer ses indicateurs de développement humain.

Mais ces performances macroéconomiques cachent une grande fragilité : elles sont exclusivement dues aux hydrocarbures qui représentent 98 % des exportations du pays qui reste incapable de diversifier son économie. Après avoir oscillé plusieurs années entre 80 et 110 USD/ baril, le prix du pétrole brut a commencé à fortement baisser au second semestre 2014. Le cours du pétrole continue sa chute

L'objet de ce chapitre est d'étudier l'effet des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie (2000-2014), et l'impact de la chute de prix du pétrole sur l'économie algérienne plus précisément sur la période (2014-2018). Nous présenterons aussi les mesures entamées sur les pouvoirs publics face à cette crise et les perspectives.

Section 1 : Prix du pétrole et indicateurs économiques en Algérie (2000 – 2014)

L'évolution des prix du pétrole a un rôle important sur l'économie algérienne comme il apparaît ci-après. Nous allons analyser l'évolution des prix du pétrole ainsi que celle des principaux indicateurs économiques en Algérie à savoir : le PIB, le budget de l'Etat, le commerce extérieur, le taux de chômage, le taux de l'inflation, les réserves de change, le Fonds de Régulation des Recettes (FRR), et cela pour la période 2000-2014, de manière à comparer entre la période avant 2014 et après 2014.

1-1-le prix du pétrole et le PIB en Algérie

Le PIB qui mesure la croissance économique est reconnu comme le meilleur indicateur économique

Tableau N° 1 : Le PIB total et le PIB hydrocarbure en Algérie 2000- 2014

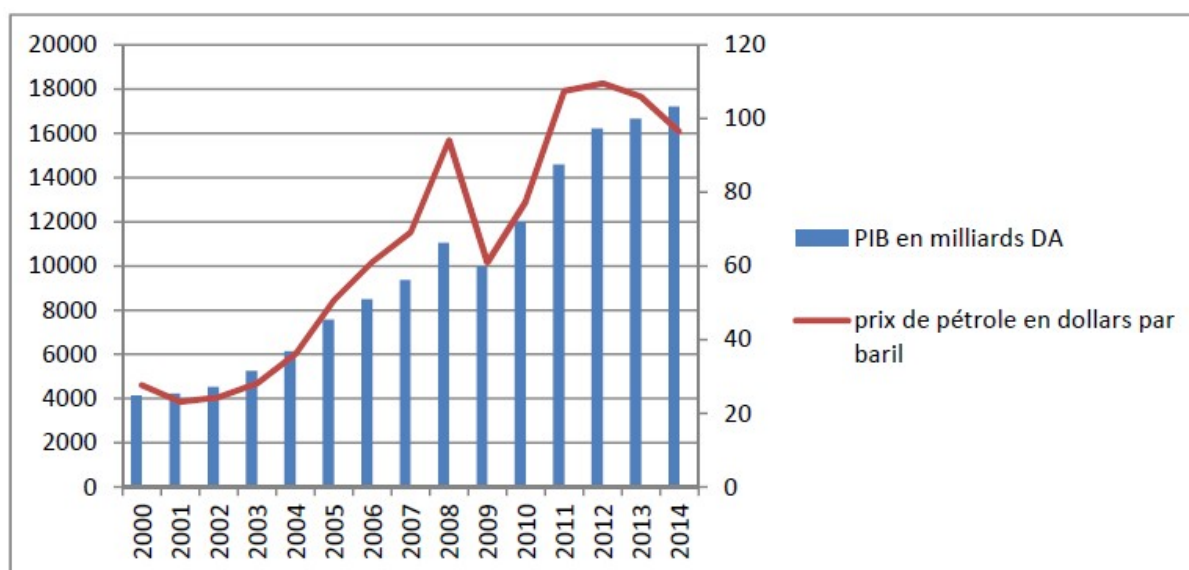
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PIB total en milliards de DA	3238,2	4227,1	4522,8	5252,3	6149,1	7562	8501,6	9352,9
PIB hydrocarbure en %	49,91	34,16	32,66	35,58	37,73	44,87	45,66	43,72
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
PIB total en milliards de DA	11043,7	9968	11991,6	14588,5	16208,7	16643,8	17205,1	/
PIB hydrocarbure en %	45,25	31,19	34,86	35,94	34,16	29,85	27,07	/

Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'ONS.

D'après ce tableau on remarque que le PIB hydrocarbure occupe une part importante dans le PIB total de l'Algérie sur la période d'étude. Tout de même nous remarquons une baisse du PIB hydrocarbures de 49,91% en 2000 jusqu'à 27,07% en 2014. Le PIB de l'Algérie a connu une croissance soutenue durant toute la période, sauf l'année 2009 où il connaît un fléchissement.

La figure ci-dessous illustre la contribution des revenus pétroliers à la formation de PIB et par conséquent à la croissance économique en Algérie.

Figure N° 2: l'évolution de PIB et, les prix de pétrole entre 2000-2014 en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de la Banque d'Algérie et l'OPEP.

Dans ce graphe il indique que le PIB suit la même tendance que les prix du pétrole cela s'explique par la part importante des hydrocarbures dans la formation du PIB en Algérie.

Il apparait sur le graphe que le PIB et les prix du pétrole suivent la même tendance. A partir de l'année 2000 le prix de pétrole augmente de 27,6 \$/b jusqu'à 94,1 \$/b en 2008 ce qui fait une augmentation de PIB de 4123,5 milliards DA en 2000 jusqu'à 11034,7 milliards DA en 2008. En 2009, le prix de pétrole baisse de 60,68 \$/b, ainsi le PIB baisse à 9968 milliards DA. A partir de 2010 le PIB reprend sa tendance haussière de 11911,6 milliards DA jusqu'à 17205,1 milliards DA en 2014.¹

Il apparait que l'évolution des prix du baril de pétrole et celle du PIB montre une corrélation positive frappante entre les deux, c'est-à-dire qu'à chaque fois que le prix du baril augmente, le PIB en Algérie augmente également, et vice versa et cela, on note

- une augmentation du PIB ainsi le prix de pétrole s'explique par la dépendance de l'économie algérienne de sa rente énergétique contribuant d'une part importante à la formation du PIB.

1.2. Les prix de pétrole et le commerce extérieur de l'Algérie (2000-2014)

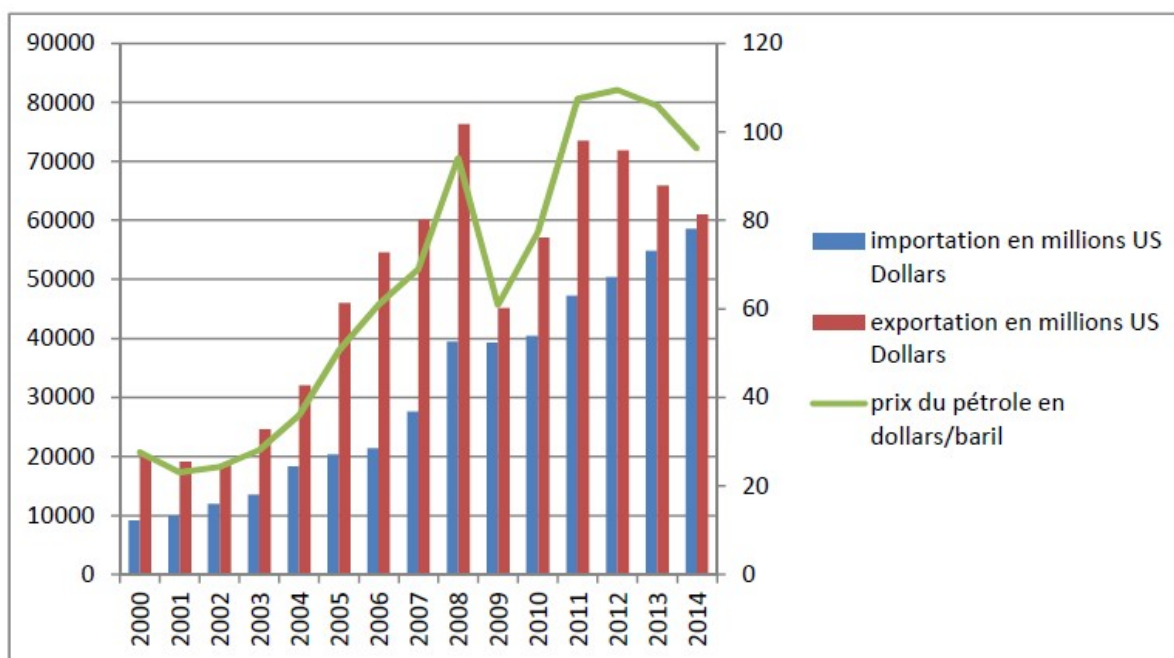
Les prix du pétrole sont intimement liés au commerce extérieur en Algérie, puisque 97% des exportations algériennes sont des hydrocarbures (la totalité quasiment) ; alors que ces ressources en devises sont utilisées pour financer les importations du pays :

¹ Selon les différents rapports de la Banque d'Algérie

produits alimentaires de base notamment (céréales, lait, oléagineux, sucre) et les biens d'équipements indispensables à l'industrie et les semi-produits. Cette dépendance aux importations est liée à l'incapacité de la production nationale à répondre à la demande en produits alimentaires et industriels et même de services.

La figure suivante montre l'évolution de commerce extérieur en Algérie conjointement avec le prix du pétrole.

Figure N°3 : l'évolution de commerce extérieur et les prix de pétrole en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de Ministère des Finances et l'OPEP.

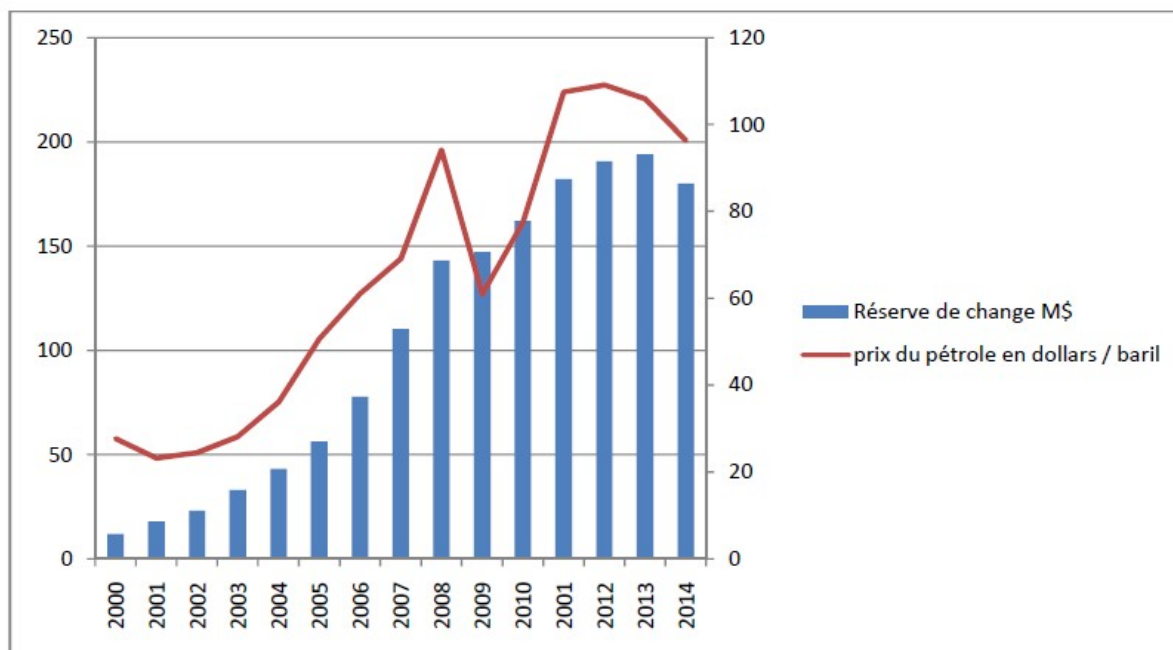
D'après la figure ci-dessus les exportations et les prix de pétrole suivent la même tendance, entre 2000 et 2008, les exportations algériennes connaissent une croissance considérable suivant la hausse des prix du pétrole des années 2000. Les importations elles-mêmes suivent la même tendance à la hausse, en raison de la faible diversification de l'économie algérienne, à l'exception de l'année 2009 où on remarque une contraction du commerce extérieur de l'Algérie à cette année dû à la baisse des prix du brut.

Ce qu'il y a lieu aussi de remarquer est que les exportations durant toute cette période (2000-2014) sont supérieures aux importations (solde positif de la balance commerciale).

1.3. Prix du pétrole et les réserves de change

Vu que l'Algérie exporte essentiellement les hydrocarbures, le lien entre les prix du pétrole et ses réserves de change est évident, analysons le ci-après.

Figure N°4: l'évolution des réserves de change et les prix du pétrole en Algérie (2000-2014)



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de la banque d'Algérie et l'OPEP.

Les réserves de change ont connu une augmentation passant de 11,9 Milliards de \$ en 2000 pour atteindre 194 Milliards de \$ en 2013, celles-ci ont été multipliées par 16 suite à la hausse des prix du pétrole. Le niveau des réserves atteint 179,9 Milliards de \$ en 2014.

La hausse considérable des réserve de change et due à l'effet combiné de la hausse des cours pétrolier et d'une hausse des exportations.

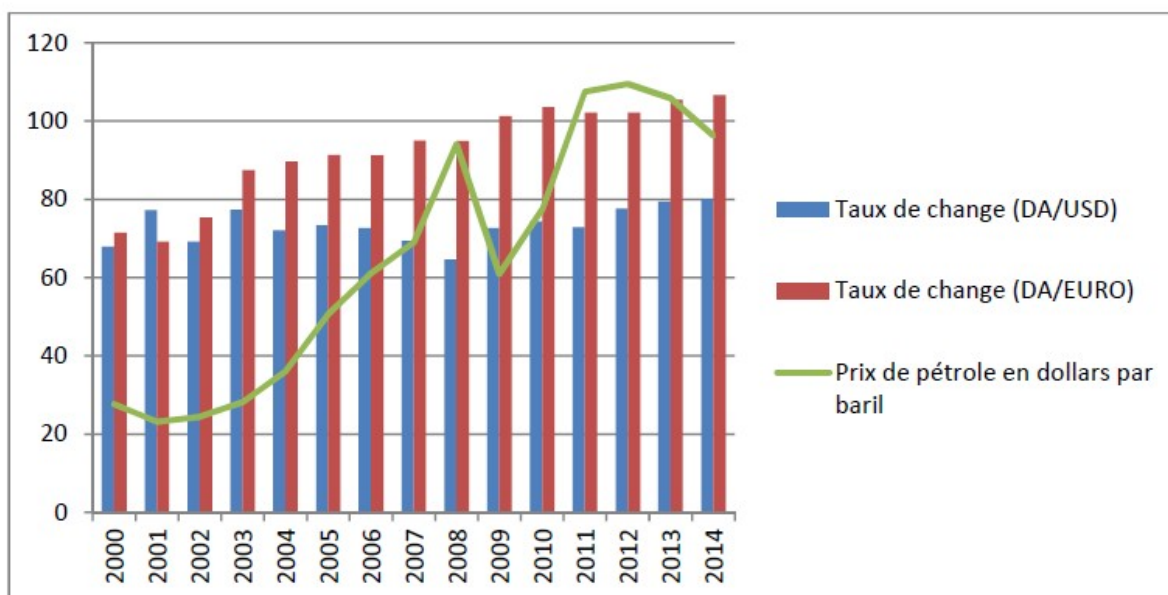
1.4.Le prix de pétrole et le taux de change

Les taux de change, qui varient en permanence dépendant de l'offre et la demande des devises sur le marché des changes ou Forex. Le plus important de ces taux de change est parité Euro/Dollar.²

Le graphe suivant présente l'évolution du taux de change du dinar avec le dollar et l'euro, ainsi que l'évolution des prix du pétrole.

Figure N°5: l'évolution du taux de change et les prix du pétrole 2000-2014 en Algérie

² <https://www.infinance.fr/index.htm> consulté le 24-11-2021



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données de la Banque d'Algérie

A partir de ce graphique l'appréciation de taux de change DA /EURO et la dépréciation de DA/USD au cours de la période de (2000-2008), le taux de change DA/EURO est passé de 71,53 en 2000 à 94,85 en 2008 par contre le taux de change DA/USD quasi-stable passé de 67,87 en 2000 à 64,58 en 2008. En 2014 l'appréciation DA/USD s'est établie à 80,06 contre 77,55 en 2012, et le taux de change DA/EURO passé à 106,7 en 2012 contre 102,43 en 2014.

La hausse du taux de change entre l'année 2000-2014 signifie que le cours de la monnaie est en appréciation.

En effet, les relations entre le taux de change et les réserves de change ce dernier permet de stabiliser le taux de change et aussi en utilisant les réserves de change, la banque mondiale peut influencer sur le taux de change.

1.5. Prix du pétrole et budget de l'Etat en Algérie (2000-2014)

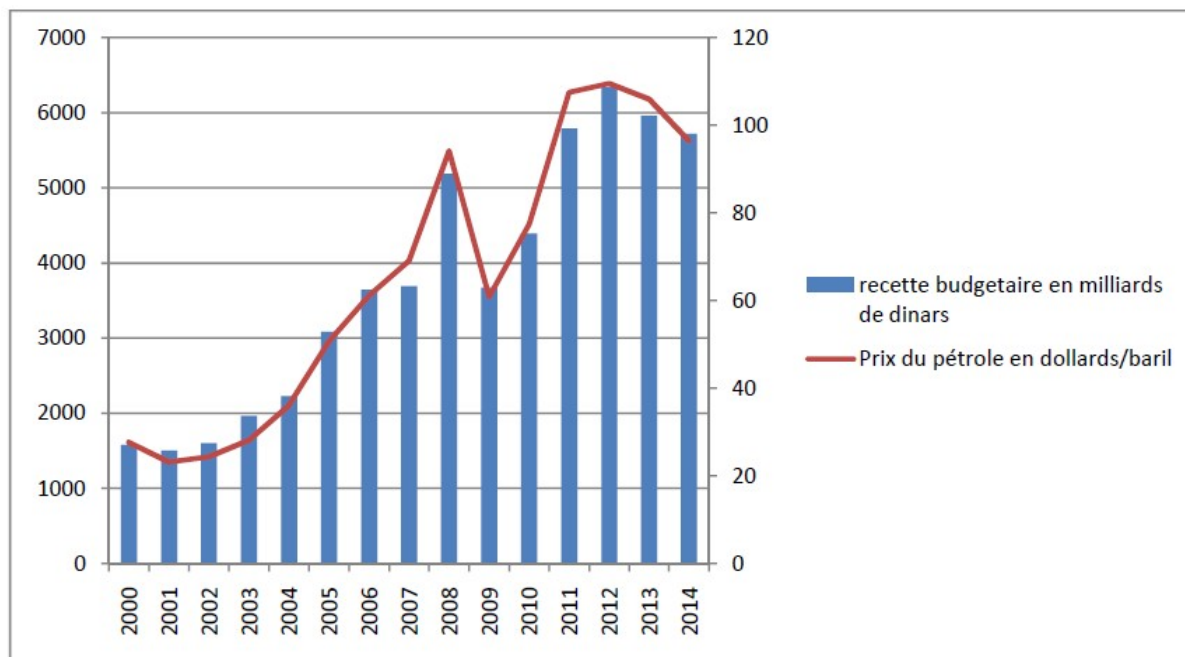
Le budget de l'Etat est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'Etat pour une année civile. Il est constitué d'un ensemble des comptes qui décrivent toutes les ressources et toutes les dépenses de l'Etat³.

A- Recettes budgétaires de l'Etat

³ SEBASTIEN K. « le budget de l'Etat et les comptes de l'Etat », revue d'économie financière .Ed presses de Grenoble, 2007.

L'augmentation des prix du pétrole se traduit par une part plus importante de la fiscalité pétrolière dans les recettes totales dès l'Etat. Les recettes algériennes sont constituées par la fiscalité ordinaire (les impôts sur le revenu, sur la société...) et de la fiscalité pétrolière (taxe sur les carburants)

Figure 6: Evolution des recettes budgétaires et les prix du pétrole 2000-2014 en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des différents rapports de la banque d'Algérie et l'OPEP.

Entre 2000 et 2007 le prix de pétrole enregistre une augmentation de 69,04 dollars/baril en 2007, ainsi les recettes budgétaires ont connu une croissance pour atteindre 3687,8 milliards de dinars en 2007, alors qu'en 2000 elles étaient de 1578,1 milliards de dinars. En 2008 les recettes budgétaires ont augmenté grâce à la hausse des prix du pétrole, et sont passées à 5190,5 milliards de dinars et 6339,3 milliards de dinars en 2012. En 2009, les recettes budgétaires baissent, et reprennent entre 2009 et 2012, pour baisser après avoir suivi exactement le même sens d'évolution des prix du pétrole.

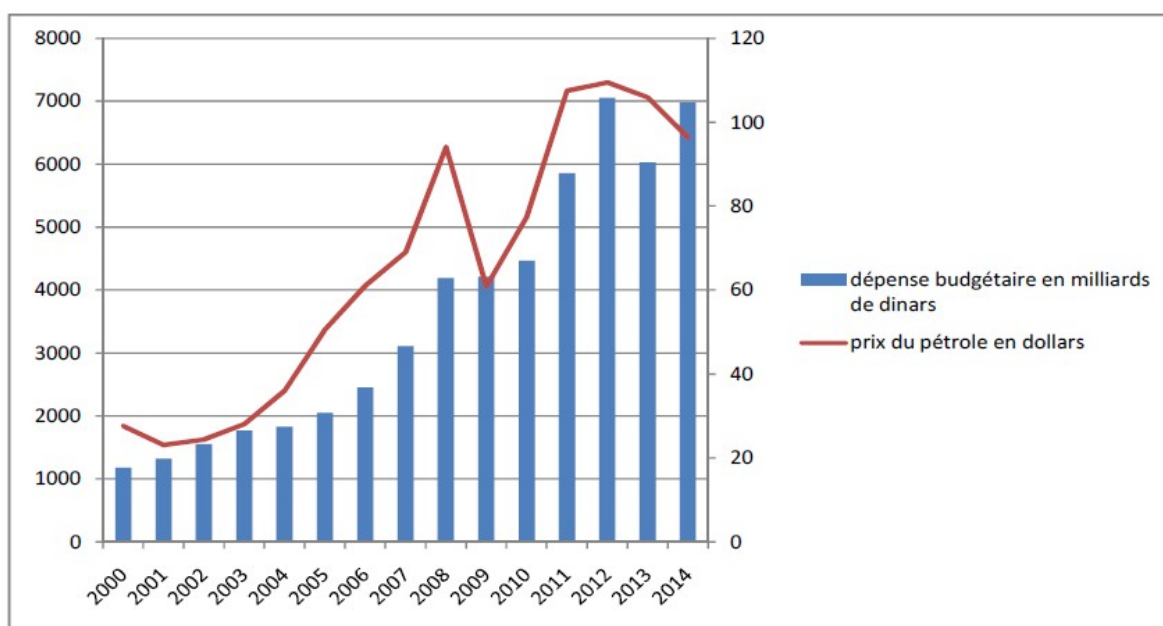
Les recettes budgétaires en Algérie sur cette période d'étude suivent exactement la même tendance que celle des prix du pétrole.

B- Les dépenses budgétaires

Les dépenses publiques correspondent à l'ensemble des dépenses réalisées par les administrations publiques, elles englobent les dépenses de fonctionnement, des services publics, la fourniture de services publics et les dépenses d'investissement...

Le prix du pétrole est une variable clé dans l'explication des variations des dépenses publiques, comme nous allons voir ci-après.

Figure N°7: l'évolution des dépenses budgétaires et les prix du pétrole 2000-2014 en Algérie.



Source : réalisé par nous-mêmes à partir des différents rapports de la banque d'Algérie et l'OPEP.

Les dépenses publiques sont expansionnistes depuis 2000, en effet l'Etat a mis en place des plans de soutien et de relance économiques successifs pour booster la croissance économique du pays, et cela a été possible grâce à la hausse des prix du pétrole depuis deux décennies.

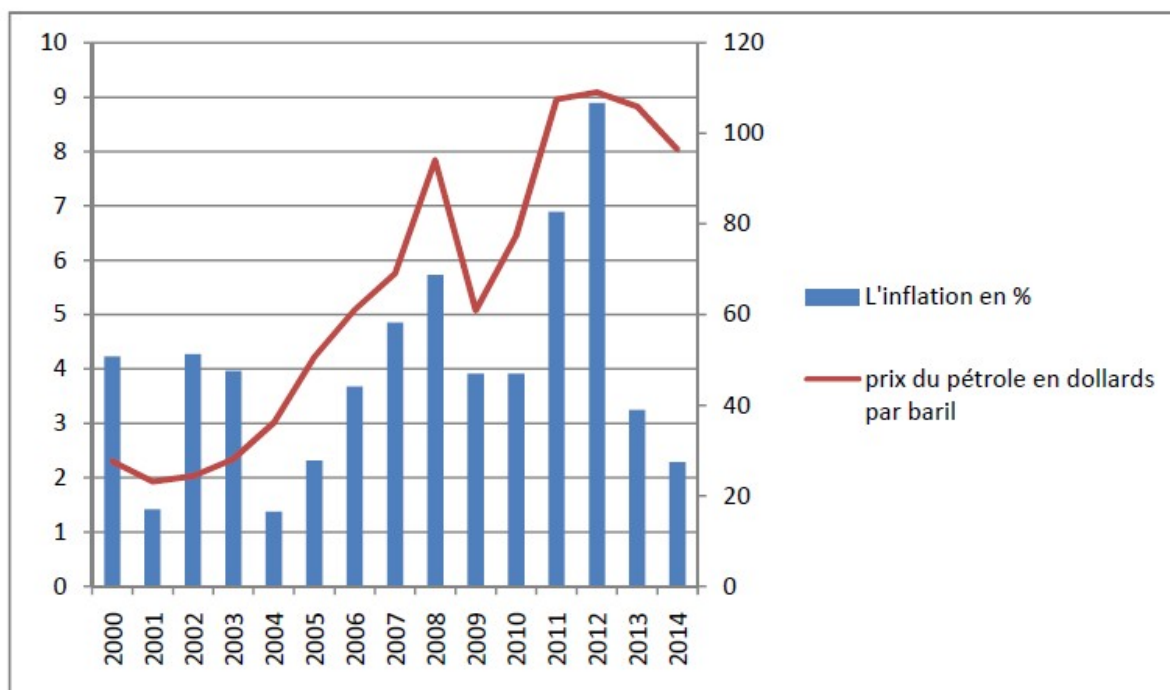
1.6. Prix de pétrole et l'inflation

L'inflation désigne la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix⁴.

Le graphe suivant reprend l'évolution du taux de l'inflation et l'évolution des prix du pétrole en Algérie sur la période 2000 -2014

⁴ <http://economiepolitique.org/inflation-taux-d'inflation-prix-a-la-consommation-définition/> consulte le 24-11-2021

Figure N°8: l'évolution du taux d'inflation et les prix du pétrole entre 2000-2014 en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des différents rapports de la banque d'Algérie et l'OPEP.

Il apparaît dans cette figure que la période de 2000 à 2003 est caractérisée par une fluctuation des taux d'inflation mais en 2004 le taux d'inflation suit la même tendance haussière du prix du pétrole jusqu'à 2007. En 2009, avec la chute des prix du pétrole on remarque une baisse du taux d'inflation, pour reprendre après jusqu'à 2012. A partir de cette année, les cours baissent et le taux d'inflation aussi. Les années 2009-2011 sont caractérisées par une hausse du prix de pétrole ce qui traduit une expansion monétaire et en conséquence forte croissance du taux d'inflation.

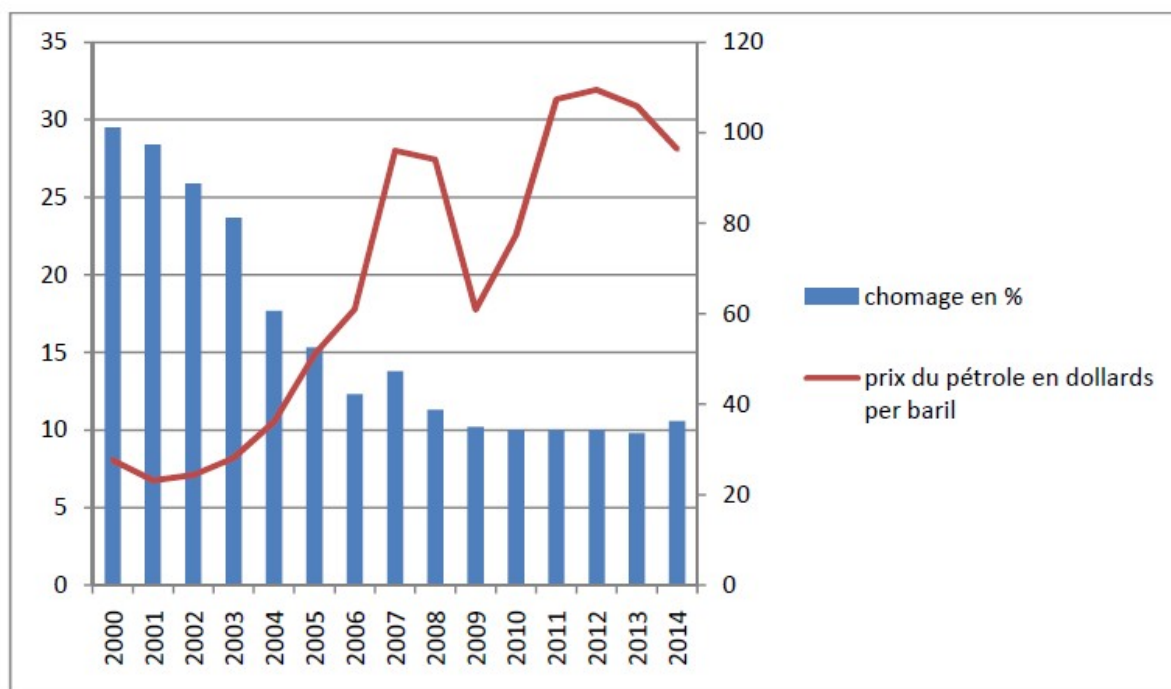
La comparaison entre le taux d'inflation de l'Algérie avec d'autres pays on peut dire que ce taux n'est pas très élevé. Ce qui permet une telle situation sont les subventions de l'Etat, mais la chute des prix du pétrole remet en cause à chaque fois cette politique des subventions comme c'est le cas actuellement.

1.7. Le prix du pétrole et le taux du chômage

Le chômage est la situation d'une personne qui souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire se trouve sans emploi malgré ses recherches. Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active.⁵

La figure suivante montre l'évolution du taux de chômage en Algérie entre 2000 et 2014.

Figure N°9 : l'évolution du taux de chômage et les prix du pétrole 2000-2014 en Algérie



Source : Réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'ONS et l'OPEP.

Dans cette figure il apparaît une baisse continue du taux de chômage en Algérie : en début de période (2000), le taux de chômage était proche de 30 % ce qui est énorme. Entre 2000 et 2005 ce taux est divisé par deux d'après les données de l'ONS, pour se stabiliser à partir de 2009 aux environs de 10 %.

La hausse des prix du pétrole des années 2000 a contribué à la baisse du taux de chômage en Algérie. En effet, depuis 2000 à ce jour il y a eu lancement de différents plans économiques qui ont permis la création d'emplois. Par ailleurs, il a été mis en place divers programmes de soutien à l'emploi des jeunes. Le secteur des travaux publics joue un rôle important dans la résorption du chômage puisqu'il nécessite de la main d'œuvre, ce secteur affiche même un déficit en main d'œuvre fréquent.

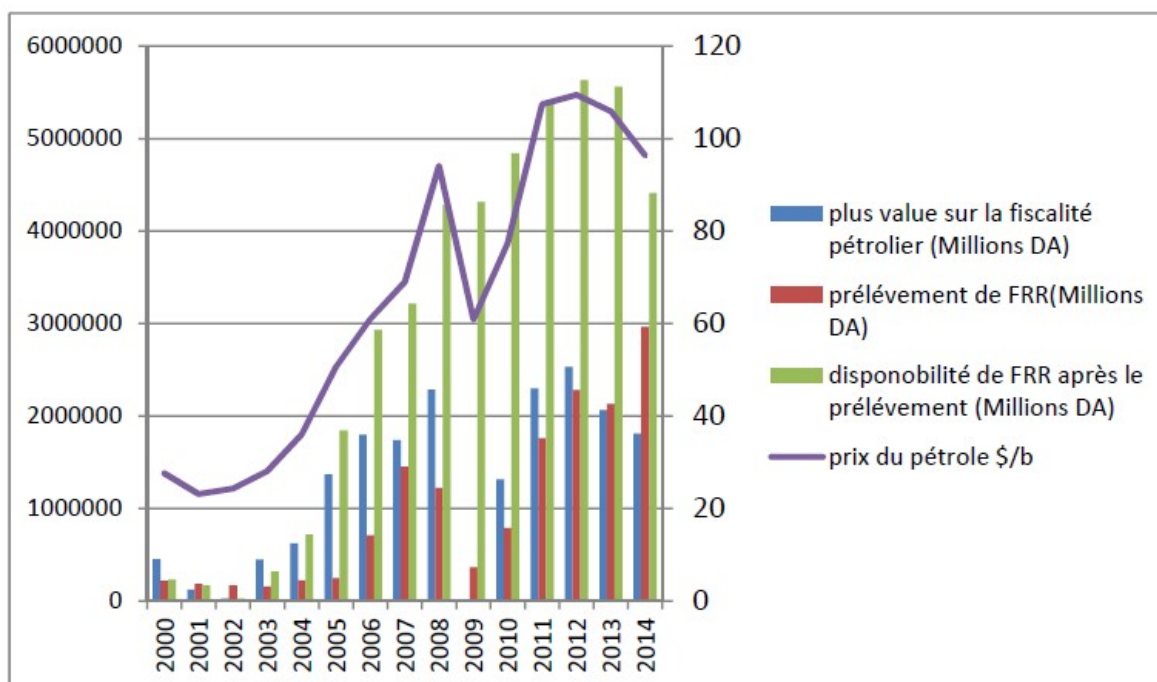
1.8.La situation de FRR durant la période 2000-2014

⁵ <http://economiepolitique.org/inflation-taux-de-chomage-prix-a-la-consommation-définition/consulte> le 24-11-2021

Le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) est un compte d’Affectation Spécial du trésor public en Algérie il est alimenté essentiellement par les encaissements au titre du surcroît de la fiscalité résultant d’un niveau des prix des hydrocarbures supérieur aux prévisions de la loi de finances, il est libellé en Dinar algérien logé au niveau de la Banque d’Algérie et gouverné par le Ministre des finances. L’existence de ce fonds est liée à la hausse des prix du pétrole.

La figure suivante reprend l’évolution de la situation du FRR sur la période 2000-2014.

Figure N°10 : la situation du FRR durant la période 2000-2014 en Millions DA.



Source : Réalisé par nous même à partir des données du ministère des finances.

Les disponibilités du FRR sont en constante augmentation spécialement à partir de l’année 2005. Elles chutent cependant durant l’année 2014

Après avoir présenté la tendance des principaux indicateurs économiques en Algérie entre 2000 et 2014, nous allons passer à l’analyse de la tendance de ces indicateurs à partir de 2014 pour apprécier l’effet de la baisse des prix de pétrole sur l’économie nationale.

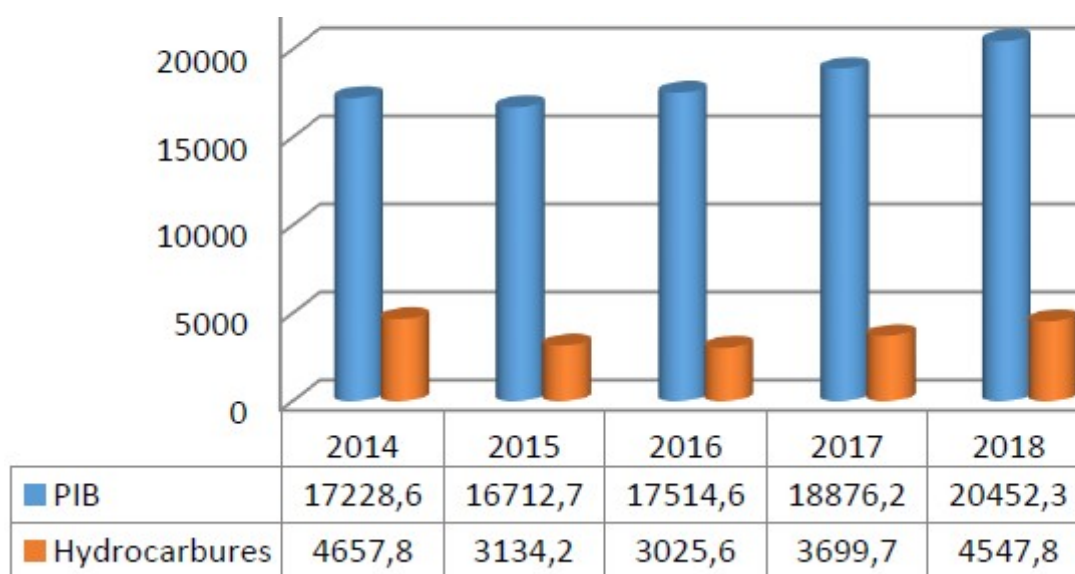
Section 02 : impact du choc pétrolier sur indicateurs économiques en Algérie 2014-2018

Cette section sera consacrée à l’analyse des effets de la chute des prix du pétrole sur l’économie algérienne entre 2014 et 2018 à travers les indicateurs suivants : taux de croissance économique (PIB), commerce extérieur, budget de l’Etat, taux d’inflation, taux de chômage, taux de change, et fonds de régulation des recettes

2.1. Impact du choc sur le PIB

En Algérie le PIB est fortement sensible aux fluctuations des prix des hydrocarbures car le solde commercial constitue la composante principale de sa formation. Le graphique suivant explique l'importance du PIB hydrocarbure dans le PIB total durant la période 2014/2018.

Figure 11: Le PIB total et le PIB hydrocarbures en Algérie 2014/2018



Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la banque d’Algérie

D’après la figure 02 précédent, nous constatons que les hydrocarbures occupent une part importante dans le PIB total de l’Algérie durant la période 2014/T12020. Nous remarquons une baisse de la part des hydrocarbures à partir de l’année 2014 suite à l’effondrement des prix du pétrole sur le marché mondial. Comparativement à l’année 2013, le PIB des hydrocarbures a connu une baisse de 2.78%. Cette chute est persistante pour atteindre à la fin de 2015 une baisse de 12.45 %, ce qui explique en partie la chute du PIB total durant cette période.

Il apparait que le PIB a chuté entre l’année 2014 et 2015, il passe d’une valeur de 17228 milliards de DA en 2014 à 16712 milliards de DA en 2015. Cette tendance baissière du

PIB suit la tendance des prix du pétrole qui ont connu aussi une chute considérable en passant de 99.1 dollars en 2014 à 52.8 dollars en 2015.

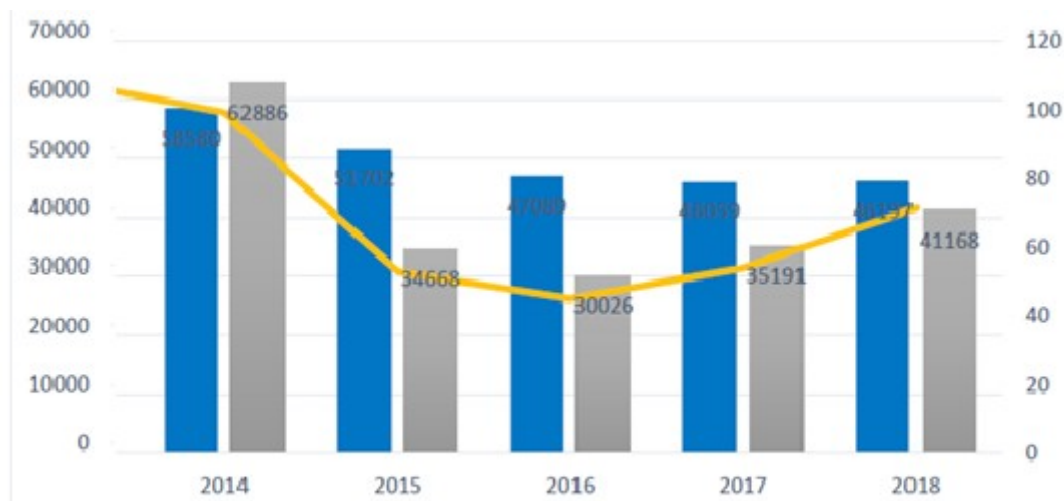
Le prix du pétrole a continué son repli, mais le PIB a augmenté légèrement au fil de la période 2016/2018.

Cet accroissement s'explique par la contribution du secteur hors hydrocarbures (agriculture, services, bâtiments...etc.) à la formation du PIB.

2.2. Impact du choc sur le commerce extérieur

La baisse des prix du pétrole a eu un effet sur les exportations et les importations de l'Algérie, nous déduisons cet impact par une étude effectuée sur une période de 2014 à 2018. La figure suivante présente l'évolution du commerce extérieur en Algérie à partir de 2014 :

Figure 11: Le PIB total et le PIB hydrocarbures en Algérie 2014/2018



Source : Réaliser par nous-mêmes partir des données de la douane.

Les échanges commerciaux de l'année 2013, sont soldés par un excédent de la balance commerciale de 10.8 MDS de dollars contre 20.3 MDS de dollars pour l'année 2012, soit une baisse significative de 51.5%. Cette baisse est due au recul des exportations des hydrocarbures (-9.6%), et à la hausse des importations (+8.9%).

Les importations ont connu une hausse en valeur courante de 8.9% par rapport à 2012 due essentiellement à une hausse des importations de biens alimentaires de 6.2 %, et un accroissement modéré des importations de biens de consommation non alimentaires de 12% comparativement aux dernières années, une stagnation des importations des biens intermédiaires, une hausse des importations des biens équipements de 19.7 %.

Les exportations hors hydrocarbures en 2013, ont enregistré une augmentation de 5%, en 2014, aussi soldée par un excédent de la balance commerciale de 2.9 mds de dollars, soit une baisse significative de 72% par rapport à 2013. ce recul résulte de la combinaison d'une hausse des importations (+6%) et d'une contraction des exportations (-6.5%) sous l'effet de la baisse des exportations des hydrocarbures(-8%).

L'évolution des importations s'est caractérisées par une hausse des produits alimentaires de 14.9%, un recul des importations de biens de consommation non alimentaires (-8.2%), une stagnation des importations des biens intermédiaires (-0.3%), une hausse des importations des biens d'équipements (17.1%).

Les exportations hors hydrocarbures en 2014 ont enregistré une augmentation de 39.5 % Par rapport à l'année 2013.

L'année 2015 est soldée par un déficit de la balance commerciale de 16,6 mds de dollar, soit une baisse significative de 19 mds USD par rapport à l'année 2014. Ce recul résulte principalement de la contraction des exportations (-42.5%) sous l'effet de la baisse des exportations des hydrocarbures (-43.4%).

L'année 2016 est soldée par un déficit de la balance commerciale 17.1 Mds USD, ce recul résulte de 13.7 % principalement de la contraction des exportations des hydrocarbures sous l'effet de la chute des prix du pétrole de 15.2 %

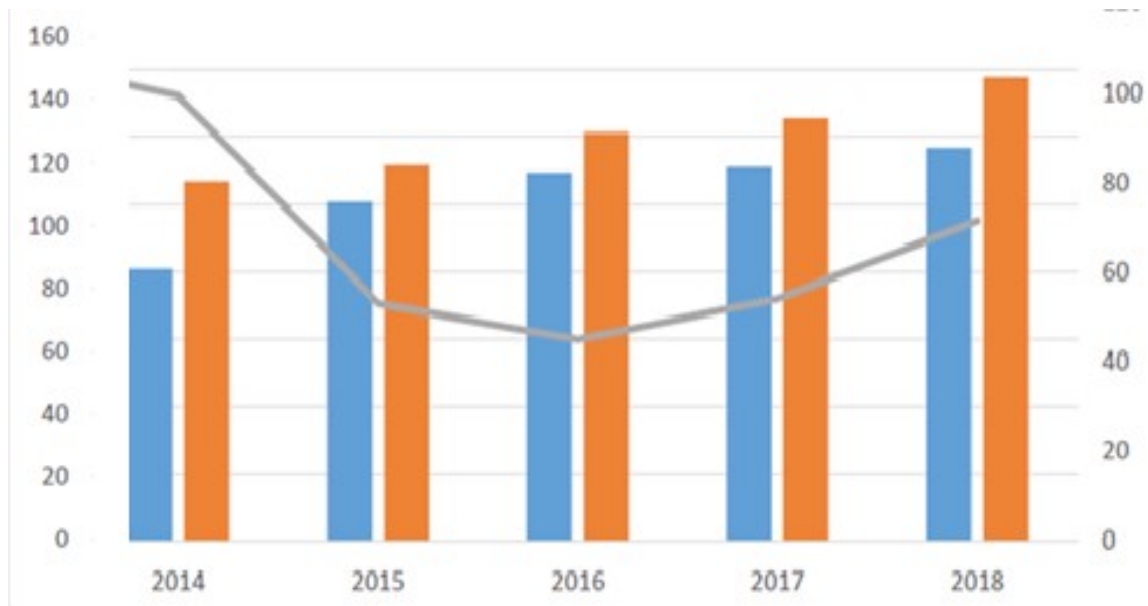
La période 2017 -2018 soldée aussi par des déficits commerciaux (10.9, 5.03 mds USD) Cette période est caractérisée par l'augmentation des exportations de l'hydrocarbure (18%, 15.3%) sous l'effet de la hausse des prix du pétrole

2.3. Impact du choc sur le taux de change

Le taux de change est la quantité de monnaie nécessaire pour acquérir une unité de monnaie étrangère. Il représente l'instrument indispensable pour effectuer les échanges internationaux.

Le choc pétrolier de 2014 a eu un impact négatif sur les ressources en devises en Algérie, ce qui a entraîné une dévaluation du taux de change de dinar par rapport aux principales devises des pays partenaires. Le graphique 5 ci-dessous retrace l'évolution du taux de change du dinar par rapport au dollar et à l'euro et comparativement à l'évolution du prix de pétrole :

Figure N°13: L'évolution du taux de change et les prix de pétrole 2014-2018



Source : réalisé par nous-même à partir des données de la banque d'Algérie.

A partir du graphique 5, il apparaît que le taux de change mesuré à l'incertain a connu une hausse de 80.6 DA/USD en 2014 soit une variation de -1.5 % par rapport à 2013. Cette hausse est justifiée par la dépréciation de dinars et à la baisse des recettes pétrolières qui constituent la source principale de la devise en Algérie.

En fin, la période 2014 à 2020 a été marquée par des chocs exogènes liés à : (1) la chute des prix des hydrocarbures en 2014 le cours du dinar face au dollar a connu parallèlement des dévaluations importantes.

Pour 2021-2022, les perspectives restent fortement défavorables et si les politiques publiques actuelles ne sont pas ajustées, le pays se dirigera alors vers une crise de change en 2022-2023, avec le risque de compromettre l'indépendance économique du pays

2.4. Impact du choc sur le budget de l'Etat

Le budget de l'Etat en Algérie est en partie alimenté par la fiscalité pétrolière comme en voit dans ce tableau suivant :

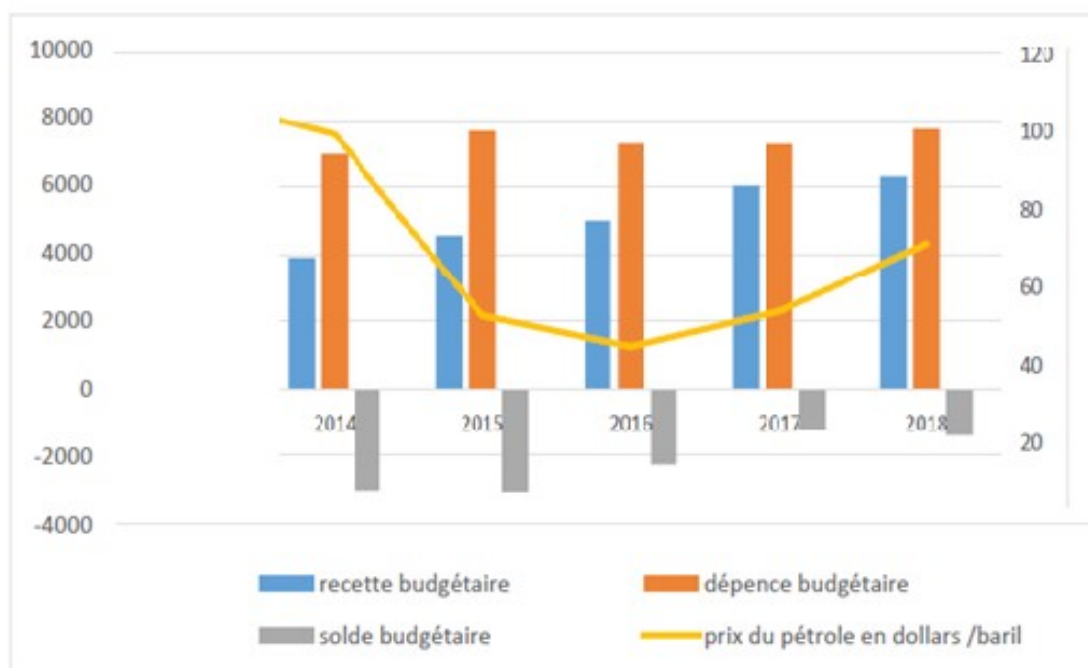
Tableau N°1 : La part de la fiscalité pétrolière dans les recettes budgétaires totale

Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018
recette budgétaire total	3895315	3927748	4552542	5011581	6047885	6313959
fiscalité pétrolière	1615900	1577730	1722940	1682550	2126987	2349694
fiscalité pétrolière en %	41,48	40,17	37,84	33,57	35,16	37,21

Source : Ministère des finances

La fiscalité pétrolière occupe une place importante dans les recettes budgétaires totales. En 2013 était de 41.48% du total des recettes, elle baisse progressivement depuis pour atteindre 35.16% en 2017 et elle augmente légèrement en 2018 pour atteindre 37.21%, on va présenter maintenant l'évolution du budget de l'Etat depuis 2013.

Figure N°14: L'évolution du budget de l'Etat et les prix du pétrole 2013-2018



Source : réaliser par nous-même par des données du ministère des finances

Selon le graphe ci-dessus, on remarque que les dépenses budgétaires supérieures aux recettes budgétaires.

Les recettes budgétaires marquent une hausse tout au long de cette période étudiée de 3878.7 milliards de dinar en 2013 à 6314 en 2018 grâce à l'augmentation des ressources ordinaires et à la hausse de la fiscalité pétrolière en 2018.

Les dépenses budgétaires aussi marquent une augmentation depuis 2013 jusqu'à 2015 de 6092.1 à 7656.3 milliards DA, 2016, on remarque une baisse des dépenses et pareille pour l'année 2017. En 2018, on a connu une augmentation de 6.1% avec la hausse importante des dépenses d'équipement 18.1%.

Au final, le solde budgétaire est resté déficitaire durant la période 2014 à 2018 car les dépenses ont excédé les recettes budgétaires.

2.5. Impact du choc sur l'inflation

L'inflation en Algérie a connu une augmentation depuis 2015, c'est-à-dire les prix de certains biens et services ont augmenté. Cette hausse peut s'expliquer par la diminution des subventions à la consommation, la dépréciation du dinar et la baisse des importations.

Le graphe suivant représente la tendance de l'inflation depuis 2013 jusqu'à 2018

Figure N°15: Evolution de l'inflation et les prix de pétrole 2013-2018



Source : Elaboré par nous- même à partir des données de ministère des finances

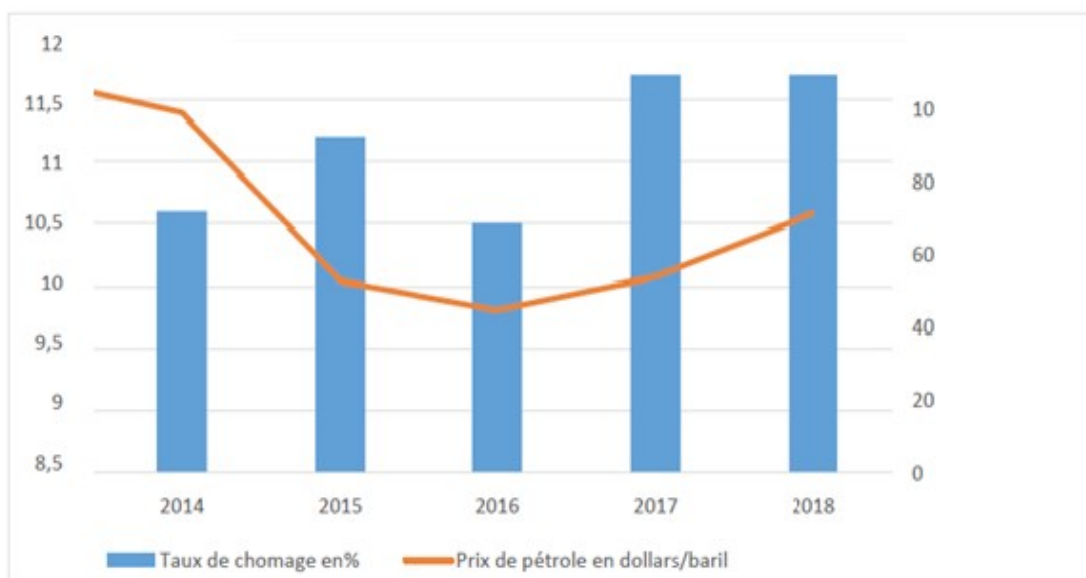
Selon le graphe ci-dessus on remarque que le taux d'inflation annuel a augmenté depuis 2015, passant de 4.8% à 6.4% en 2016, 5.6% en 2017 et 4.3% en 2018, par rapport aux deux années précédentes. Cette augmentation des prix concernent les biens alimentaires et les biens manufacturés et les services

2.6.Impact du choc sur le taux du chômage

Du point de vue économique, le chômage est interprété comme la résultante d'un déséquilibre entre l'offre et la demande sur le marché de travail.

La figure suivante représente l'évolution de taux de change et les prix du pétrole 2013-2018

Figure N°16 : L'évolution de taux change et les prix de pétrole 2014-2018



Source : réaliser par nous-même à partir des données de l'ONS

Le taux de chômage augmente entre 2014 et 2015 à un taux de 11.2%, la population en chômage passe de 1214000 personnes en 2014 à 1337000 en 2015, ce qui signifie que la chute des prix de pétrole provoque une augmentation de taux de change.

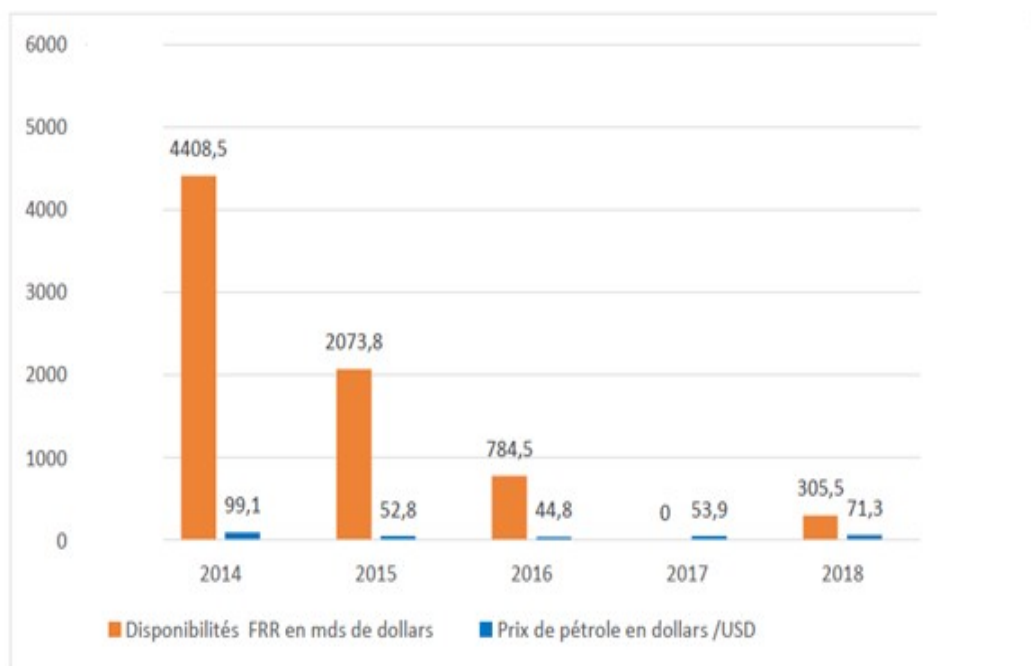
Pour l'année 2016, le taux de chômage a baissé à 10.5 %, et il a augmenté une autre fois en 2017 et 2018 d'une valeur de 11.7%.

2.7. Impact du choc le fonds de régulation des recettes (FRR)

Le fonds de régulation des recettes a été constitué durant les années de hausse des prix du pétrole dont le but est de gérer les excédents budgétaires liés aux exportations d'hydrocarbures.

La figure suivante représente l'évolution de fonds de régulation des recettes et les prix de pétrole 2013-2018

Figure N°17 : L'évolution de FRR et les prix de pétrole 2014-2018



Source : réaliser par nous-même à partir des données de ministère de finances

D'après la figure ci-dessus, à partir de l'année 2014, les prix de pétrole ont baissé de 99.1% dollars USD à 44.8 dollars USD en 2016 et de 53 dollars en 2017. Ce qui a engendré une baisse dans la disponibilité de FRR de 4408.5 MDS dollars en 2014 jusqu'à 0 en 2017 la

chute des prix des hydrocarbures a impacté directement les ressources du FRR qui constitué une épargne de l'Etat est utilisé pour financer le déficit du trésor. Le FRR a servi comme un grand rempart pour le gouvernement afin de faire face aux premiers chocs de la trésorière publique.

L'année 2018 marque une augmentation du prix du pétrole à 71.3 dollars et une augmentation de FRR à 305.5 milliards de dollars. On peut dire que la relation entre les prix de pétrole et FRR est position

Section 3 : les mesures pris par l'Algérie pour réduire la chute du prix du pétrole

Dans une Algérie ou l'économie déjà fragilisée, à cause du choc pétrolier et plus que jamais précaire.

Pour redresser l'économie Algérienne, des mesures doivent être prises de façon urgente et pertinente, pour éviter une complète récession dans le pays :

3.1. Les mesure

- Le recours au financement non conventionnel qui a effet négatif sur l'Algérie
- Faire une régulation au sein du commerce extérieur pour faire face au déficit commercial et plus globalement au déficit de la balance des paiements qui fait fondre les réserves de change comme neige de soleil.
- Les mesures appropriées pour réduire les déficits extérieurs ont donnés lieu à plusieurs mesures d'encadrement des importations et de soutien à la production nationale
- Evaluation des accords commerciaux et des relations commerciales bilatérales et multilatérales.
- La rationalisation des importations.
- Encouragement des exportations hors hydrocarbures.
- La mise en place d'un guide statistique pour promouvoir la production nationale avec l'interdiction d'importer les produits fabriquer localement, dans l'objectif de protéger le produit national et réduire la facture d'importation, l'importation doit être un complément à l'économie nationale et non une alternative.
- La création de laboratoire au niveau de tous les accès frontaliers, ports et aéroports en collaboration avec le ministère de la santé, en associant l'université en vue du renforcement des mécanismes de contrôle des importations alimentaires selon les normes internationales, pour la protection des citoyens entre les produits contrefaits avec la consolidation du procédures judiciaires contre la fraude.
- Desserrement de certaines règles d'investissement inadaptées.

- Maintien des subventions et la réduction du budget d'investissement de 20%.
- Suppression de TVA pour les intrants dans certains secteurs.
- Baisse de TAP pour le BTPH.
- Report d'échéanciers bancaires et fiscaux.

3.2. Les perspective

Parmi les voies possibles qui pourraient réduire la dépendance de l'économie algérienne aux Hydrocarbures, il y a : développer le secteur agricole, relancer l'industrie, améliorer le climat des affaires, développer les secteurs du tourisme (à l'exemple des pays voisins), mieux former les cadres dirigeants, cibler les subventions, cesser le gaspillage des ressources énergétiques et financières.

- **Diversification de l'économie algérienne**

Pour diversifier l'économie nationale, il faut développer les secteurs agricole et industriel et des services. Or, à l'étude de ces trois secteurs on a constaté que leur contribution au PIB était faible et le reste. La productivité reste très faible en Algérie, et la performance sectorielle de même. A titre d'exemple la Tunisie et le Maroc sont plus performants dans le secteur agricole et touristique. L'Algérie serait-elle atteinte par la malédiction des ressources ? Ou la malédiction de ses institutions comme le soulignait un économiste algérien.

- **Relancer l'industrie**

La relance industrielle est un enjeu majeur pour l'Algérie et constitue un passage incontournable pour régler le problème de l'emploi. La relance de l'économie algérienne lourdement dépendante des hydrocarbures, passe nécessairement par un redressement du secteur industriel délaissé, selon des experts.¹¹

- **Améliorer le climat des affaires**

L'Algérie se classe 156^{ème} en terme de facilité de faire des affaires, selon le dernier rapport Doing Business 2017. selon la Banque d'Algérie : les lourdeurs bureaucratiques, l'accès au foncier, faible développement du système financier, faible R&D, faible productivité de la main d'œuvre, manque d'infrastructures, corruption, institutions défailtantes, sont autant de contraintes à l'investissement.

Le mauvais climat des affaires décourage aussi bien l'investisseur national qu'étranger. Ce qui signifie une perte d'opportunités en termes de croissance et d'emplois.

- **Cesser le gaspillage des ressources énergétique et financières**

Les ressources sont limitées. Rationaliser l'utilisation des ressources doit être la règle.

Dilapider des ressources naturelles ou financières doit être combattu partout et en tout temps

Même en temps d'aisance

Conclusion

Ce troisième chapitre, nous a permis de montrer le degré de dépendance de l'économie algérienne envers le secteur des hydrocarbures. Ceci rend l'économie algérienne fortement vulnérable à la volatilité du prix du pétrole sur les marchés internationaux. Nous avons aussi constaté l'existence d'une relation entre les prix du pétrole et les variables macroéconomiques en Algérie, ces dernières évoluent en suivant la même tendance de l'évolution des prix du pétrole. Cette matière première reste le levier stratégique du pays, et joue un rôle majeur dans l'économie.

Conclusion générale

Nous arrivons au terme de notre travail à qui nous avons assigné la problématique suivante : « **Comment s'est manifesté le déséquilibre de la balance des paiements en Algérie à la suite du choc externe de 2014/2015 ?** »

Dans un premier temps, nous avons exposé les notions du « taux de change et de la balance des paiements » ainsi que les principaux aspects s'y afférant pour en finir avec la corrélation entre taux de change et la balance des paiements. Donc, les monnaies sont échangées à l'occasion des échanges internationaux ; la balance des paiements enregistre tous ces échanges. Ainsi une balance des transactions courantes déficitaire signifie que les importations pour un pays donné sont plus importantes que ses exportations. L'offre de sa monnaie va augmenter et ceci résultera à une dépréciation du taux de change.

La baisse du taux de change a surtout pour effet de renchérir les importations, le déficit extérieur a donc tendance à se creuser. Après un certain temps, les importations plus sensibles aux prix finissent par diminuer, et les exportations augmentent car les produits locaux deviennent plus compétitifs sur les marchés internationaux. Le solde extérieur s'améliore et peut même devenir excédentaire si la stratégie de dévaluation est couronnée de succès et conditionner de maximiser les exportations avec une diversification; tel est le cas de problème de l'Algérie.

Le troisième et dernier chapitre, a fait l'objet d'une analyse descriptive de l'impact de chute du prix de pétrole sur l'économie Algérienne; une étude empirique à travers laquelle nous avons présenté les prix du pétrole et indicateurs économiques entre 2000-2014 et 2014-2017, ainsi les réformes adaptés pour faire face aux crises pétrolières.

Notre travail vise à savoir le prix du pétrole comme étant un facteur important dans la détermination sur la stabilité de la croissance économique, en incluant d'autre variable censées traduire les caractéristiques de l'Algérie, qui sont généralement prises en considération dans la détermination du taux de change réel. Nous avons opté pour les variables : le prix de pétrole, taux d'inflation, taux d'intérêt, produit intérieur brut réel et la balance commerciale.

En effet, le marché pétrolier est par excellence le pilier de l'économie algérienne, et peut être considéré comme l'un des pays les plus vulnérables au monde. La volatilité des prix de pétrole en cours et l'imprévisibilité élevée influencent non seulement l'économie mais aussi d'autres facteurs tels que le produit intérieur brut, le taux de change et les exportations

Conclusion générale

mais aussi la balance des paiements. Les économistes ont considéré que la volatilité des prix du pétrole a été la principale cause de perturbation des activités économiques d'exportations de pétrole car le secteur pétrolier joue un rôle important dans la production et les exportations.

L'économie Algérienne dépend encore fortement des recettes pétrolières, le secteur du pétrole et du gaz continu de générer environ 95% des ressources totales exportées. La croissance du PIB devrait ralentir à 1.5% en 2017 et à 1.7% en 2018, alors que les revenus provenant des exportations du pétrole et le gaz diminué de près de 50% depuis 2014, ce qui a eu un impact négatif sur l'investissement publics.

L'Algérie dépend de plus en plus des hydrocarbures et qui a du mal à s'en départir à travers de véritables réformes conduisant à les substituer. En s'intéressant aux chocs liés aux prix de pétrole nous avons montré la vulnérabilité économique de l'Algérie. Ce producteur et exportateur de pétrole est directement exposé aux chocs exogènes de prix de pétrole. Notre analyse a démontré que les cours du pétrole ont connu une chute brutale et prolongée, de plus de 70 % depuis 2014, est le résultat de plusieurs facteurs qui concourent à l'abondance de l'offre et à la diminution de la demande sur les marchés pétroliers dans un contexte géopolitique particulier caractérisé par plusieurs conflits économiques entre pays .

L'Algérie, dans sa transition vers l'économie de marché doit opérer des réformes au niveau de ses politiques et comme elle est un pays exportateur du pétrole, son principal défi consiste à gérer l'instabilité de ses rentrées de fonds liées aux exportations d'hydrocarbures afin de renforcer la croissance économique et d'améliorer les perspectives du secteur privé. Actuellement, le marché pétrolier est caractérisé par une instabilité accrue, imprévisible et continue des prix, ce qui a de nature tendance à engendrer de flagrants risques de déséquilibre des grandeurs économiques, parmi lesquelles nous privilégions le taux de change, vu l'importance primordiale accordée à cet indicateur dans l'appréciation de l'état de l'économie. Un écart persistant par rapport au taux de change d'équilibre réel peut provoquer de graves difficultés économiques. La relation entre le taux de change et le prix de pétrole et leurs impacts négatifs sur la balance des Paiements. L'estimation de la relation entre le taux de change du dinar algérien et les prix de pétrole nous montre que les prix de pétrole sur le marché international influence positivement le taux de change réel. Cela signifie qu'une flambée de baril sur le marché mondiale augmente le taux de change.

Dans la tentative d'amortir l'ampleur du choc, de contenir ses effets dommageables sur l'économie nationale et de rétablir ses équilibres économiques et financiers, les pouvoirs

Conclusion générale

publics ont mis en œuvre, depuis 2015, une panoplie de mesures visant à stabiliser la conjoncture après la crise.

Jusqu'en 2016, les autorités se sont principalement appuyées sur la dépréciation du taux de change, en utilisant leur épargne pour dégager des marges budgétaires supplémentaires et maintenir ainsi les dépenses. Par conséquent, le taux de change du dinar a joué dans une large mesure son rôle d'amortisseur de chocs externes ; il a contribué à limiter l'impact du choc sur la stabilité macroéconomique à moyen terme.

Pour compenser le manque des recettes pétrolières, les pouvoirs publics se sont dirigés, d'une part, vers la mise en place de mesures permettant une meilleure rationalisation des dépenses, d'autre part, vers la mobilisation de la fiscalité ordinaire et les ressources internes. À cet effet, l'Emprunt National pour la Croissance Economique a constitué l'une des tentatives initiées dans ce sens, pour renflouer les caisses de l'État. Ajoutant à cela les différentes mesures prises en matière d'impôts instaurés dans les différentes lois de finances depuis 2015.

Toutefois, l'incapacité des mesures engagées à drainer les ressources suffisantes et à assurer la soutenabilité du budget de l'État a poussé les pouvoirs publics à recourir au financement non conventionnel, à la fin de l'année 2017, comme alternative de financement des déficits du Trésor.

Bibliographie

Guillochon .B et Kaweck .A, « Economie internationale : Commerce et macroéconomie », 5ième édition, Dunod, Paris, 2006, p. 188.

Alain Beitone , Antoine Cazorla ,Christine Dollo & Anne-Mary Draï, «*Dictionnaire des sciences économiques*», Armand collen, 2^{éd}, Paris, 2007,p87.

Philippe D'Arvisenet, Jean-Pierre Petit, op.cit, p.09

Philippe D'Arvisenet, Jean-Pierre Petit, op.cit., p.13.

Claude Dufloux & Michel kalin , « la balance des paiments economica », paris ,1994 ,p 59

Problème economique (la nouvelle présentation de la BDP et la position extérieur) documentation francaise ,P21

F.YAICI, « Précis de finance internationale », 2ème édition ENAG, Alger, 2013, p. 35.

P.KRUGMAN et M.OBSTFELD, « Economie internationale », 7ème édition Education, Paris, 2006, p. 488

P.KRUGMAN et M.OBSTFELD, « Economie internationale », édition Deboeck, Bruxelles, 1995, p.325.

F.YAICI, op.cit, p. 36.

P.KRUGMAN, M.OBSTFELD et M.MELITEZ, « Economie internationale », 9ème édition Pearson, Paris, Dominique plihon,op.ci.,p.79-802013, p. 598.

Y.SIMON et D.LOUTIER, « Finance internationale », 9ème édition Economica, Paris, 2005, p. 131.

3 D.PLIHON, op.cit, 3ème édition La Découverte, pp. 12-13.

Y. BOUCHETA, « Etude des facteurs déterminants du taux de change du Dinars Algérien », Thèse de doctorat en sciences économiques, université Abou-Bakr Belkaid Tlemcen, 2014, pp. 23-25.

Y. SIMON et D. LOUTIER, op.cit, pp. 167-180.

D. SALVATORE, op.cit, p. 119.

J. COLLOMB, « Finance de marché », édition Eska, Paris, 1998, p. 19

P. FONTAIN, « Marchés des changes », édition Pearson Education, France, 2009, p. 17.

B. GUILLOCHON et A. KAWECKI, « Economie internationale commerce et macroéconomie », 5ème édition Francis Lefebvre, Paris, 2006, p. 290

3 L. KLEIN et E. LAMARQUE, « Salle des marchés », 2ème édition Vuibert, Paris, 2009, p. 27.

4 P. GRANDJEAN, « Change et gestion du risque de change », les éditions d'organisation, Paris, 1987, p. 12.

S. DUBREUILLE et C. KARYOTIS, « Introduction à la finance de marché », édition Pearson, France, 2015, p. 211.

L. ABADIE et C. MERCIER-SUISSA, « Finance internationale », édition Armand Colin, Paris, 2011, pp. 96-99.

Burda, M et Wayplosz, C, « Macroéconomie Perspectives européennes », 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 1998.

Plihon, D, « Les taux de change », édition la découverte, Paris, 1999.

Jalladeau, J & Dorbaire, P, « Initiation pratique à la macroéconomie », 2ème édition, De Boeck, Bruxelles, 1998, p 208.

CHAUDARD.S : « Géopolitique et pétrole », Ed Jeunes, Paris, 2006, P11.

BOUDJELAL.M et DJOUKER.M : « Législation et fiscalité pétrolière en Algérie », Mémoire de Magister, UMMTO, 2010, P45.

AQUET Pierre et NICOLAS François, « pétrole : crise, marchés, politiques », Ed DUNOD, 1991, P19

OUILEMS Med Amine « L'impact de la variation des prix du pétrole sur les variables macroéconomique en Algérie : approche économique » université de Béjaia, 2012, p38

DUROUSSET Maurice « Le marché du pétrole », Ed Ellipses, Paris, 1999, p57

HAOUA Kahina « L'impact des fluctuations des prix du pétrole sur les indicateurs économiques en Algérie », Mémoire de Magister, UMMTO, 2012, p42

MIGNON Valérie, les liens entre les fluctuations du prix du pétrole et du taux de change du dollar, Revue d'économie financière page 189

PERCEBOIS Jacques « Economie de l'énergie », Préface de MAINGUY Yves, Ed Economisa, 1989, P24.

Mohammed El-Aziz KOUADRI, « Place et rôle du secteur pétrolier dans le développement de l'économie algérienne », page 629.

Jean-paul Simonnet, « le marché du pétrole, un peu d'histoire », TD N°23, Page3.

Tom XXIV, « l'Arabie Saoudite et l'Algérie face à la crise pétrolière de 1986, Editions du CNRS, 1985.

Editorial de N.SARKIS : le pétrole et le gaz arabe, 1erdecembre 1985, p.3.

Voir l'article de Denis CLERC : « Esquisse d'un compromis entre l'OPEP et les compagnies pétroliers », in monde Diplomatique, Juillet 1986, p.22-23.

CHEBBAH Khaled « évolution de commerce extérieure de l'Algérie : 1980-2005 » revue Faculté des sciences économiques et de gestion UMMTO, p 42.

BENISSAD Hocine « Algérie : restructurations et réformes économiques (1979-1993) », édition office des publications universitaires, Alger, 1994, p48-49

ARROUCHE Nacéra «Essai d'analyse de la politique de soutien aux exportations hors hydrocarbures en Algérie: contraintes et résultats » mémoire de magister UMMTO, 2014 p 141.

Un taux d'investissement qui dépassait de loin le taux moyen des pays intermédiaires qui tournait autour de 26% sur la période 1970-1986. (Ministère

des Finances, "Histoire et évolution 1962-2012 : 50 ans de réalisations", ANEP Imprimerie, Alger 2013, Page 11).

BOUYACOUB Ahmed, « L'économie algérienne et programme d'ajustement structurel », revue université d'Oran, Ed printemps, Alger, 1997, p77.

MEHDI Abbas « L'accession de l'Algérie à l'OMC entre ouverture contrainte et ouverture maîtrisée » document de travail, université Grenoble, France, 2009, p9.

HAMAMDA Tahar « crise et transition à l'économie de marché en Algérie », revue de la faculté d'économie et de gestion, université Mentouri constantine, Algérie, 2004, p78.

BENABDALLAH, Yousef « l'Algérie dans la perspective d'association avec l'UE » revue d'économie appliquée cahier du CREAD, 206, p 199-233

Rapport banque d'Algérie, 2002, page 38

La loi 90-10 sera amendée en 2001 puis remplacée en 2003 par l'ordonnance 03-11, relative à la monnaie et au crédit.

JACQUEMOT pierre, ASSIDON Alsa, politiques de changes et ajustement en Afrique, ed la documentation française, 1988, page 33

6<https://www.infinance.fr/index.htm>.consulté le 24-11-2021

SEBASTIEN K. « le budget de l'Etat et les comptes de l'Etat », revue d'économie financière .Ed presses de Grenoble, 2007.

4<http://economiepolitique.org/inflation-taux-d'inflation-prix-a-la-consommation-définition/>consulte le 24-11-2021

5<http://economiepolitique.org/inflation-taux-de-chômage-prix-a-la-consommation-définition/>consulte le 24-11-2021